



ÉLECTRICITÉ



ÉCLAIRAGE PUBLIC



BORNES DE RECHARGE



ECONOMIES D'ÉNERGIES



CONTRÔLE



GROUPEMENTS D'ACHATS

Jeudi 8 avril 2021

Compte-rendu du Comité Syndical du 8 avril 2021



Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50)
11 rue Dame Denise
50 000 - Saint-Lô
www.sdem50.fr

Présence

Les membres du comité syndical, régulièrement convoqués par Monsieur le Président, se sont réunis le jeudi 8 avril 2021, par audio et visioconférence.

Étaient présents (P), excusés (Ex), absents (A) :

N° secteur	DÉLÉGUÉS					
	TITULAIRES			SUPPLÉANTS		
1	Thierry	GLORIEUX	P	Luc	DARDENNE	
1	Sandrine	POULET	EX	Véronique	CHAUVIN	
1	Valérie	NOUVEL	P	Camille	CHRÉTIEN	
1	Coralie	ANGOT	P	Dominique	LECHAT	
1	Raynald	PIQUET	EX	Alain	BABIN	
1	Bernard	DECOENE	P	Frédéric	PAYSANT	
1	Mickaël	ROGER	EX	Didier	MARIN	
1	Pierre	PROD'HOMME	P	Philippe	HARDY	
1	Olivier	NOCQUET	P	Hubert	GAZENDEL	
2	Jean-Paul	BRIONNE	P	Gilbert	DANIEL	
2	Patrice	GARNIER	P	Philippe	RALLU	
2	Richard	HERPIN	EX	Alain	ROUSSEL	
2	Serge	HEURTIER-GUÉGUEN	P	Odile	HESLOUIS	
2	Alban	ERACLAS	P	Rémy	PINSON	
2	Jean-Vital	HAMARD	P	Jacques	DUZERT	
2	Gilles	DELAFOSSÉ	P	Olivier	PJANIC	
3	Isabelle	LE SAINT	EX	Alain	CHARBONNEL	
3	Patrick	BOSQUET	P	Bernard	VIEL	
3	Jean-Charles	BOSSARD	P	Denis	LEBOUTEILLER	
3	Patrick	NIOBEY	EX	Catherine	HERSENT	
3	Nelly	LELIÈVRE	P	Daniel	LÉCUREUIL	
3	Patricia	LECOMTE	P	Alexis	LAISNÉ	
3	Alain	BRIÈRE	P	Gaylord	NIOBEY	
3	Justin	DICKSON	P	Marc	HAMEAU	
4	Daniel	VESVAL	EX	Michel	LHUIILLIER	
4	Pascal	RENOUF	EX	Yohann	LEROUTIER	
4	Jean-Patrick	AUDOUX	P	Patrice	GUÉRIN	
5	Claude	HENNEQUIN	EX	Béatrice	GOSELIN	
5	Jacky	VAYER	EX	Yohann	LECHEVALIER	
5	Patrick	LEBOUTEILLER	P	Pascal	LANGLOIS	
5	Emmanuelle	BOUILLON	P	Pascal	BARBET	
5	Pascal	GERVAISE	EX	Harold	HOREL	
5	Hubert	GUILLOTTE	EX	Hervé	AGNES	
5	Daniel	LEFRANC	EX	Philippe	D'ANTERROCHES	
5	Jacky	BIDOT	EX	Régis	BOUDIER	
6	Jean-Claude	BRAUD	P	Elisabeth	DEVI	
6	Pascal	LANGLOIS	P	Yolande	MARIE	

6	Louis	JANNIERE	EX	François	CAPPELAERE	
6	Samuel	CULLERON	EX	Marius	LAVARDE	
6	Alain	LENESLEY	P	Patrice	LEPAGE	
6	Régis	LIÉGEARD	P	Jennifer	ÉNÉE	
6	Jean-Charles	ÉNOT	P	Roland	BOULANGER	
6	Jacques	CIROU	EX	Mélanie	THIÉBOT	
6	Jean-Claude	LEGRAVEREND	P	Boris	LAISNEY	
6	Marie-Pierre	FAUVEL	P	Loïc	RENIMEL	
7	Roland	MARESCQ	EX	Simone	EURAS	
7	Guy	PAREY	EX	Quentin	GALLOIS	
7	Guy	CLOSET	EX	Vianney	DU PENHOAT	
7	Alain	YVON	P	Dominique	SIMON	
8	Carles	DUPONT	P	Dominique	MESNIL	
8	Hubert	LHONNEUR	EX	Gilbert	LETERTRE	
8	Hubert	ÉNOT	EX	Maxime	REGNAULT	
8	Lionnel	LEPOURRY	P	Sophie	CARDINE	
9	Jacques	LECOQ	P	Michel	JOURDAN	
9	Gilbert	DOUCET	P	Françoise	BERTRAND	
9	Jean-Pierre	LEMYRE	EX	Nicolas	POISSON	
9	Daniel	HOUYVET	P	Bertrand	OLIVERES	
9	Philippe	LE CLECH	P	Yves	ASSELINE	
10	Hubert	DUBOST	EX	Robert	ROUCAN	
10	Auguste	LE BLOND	P	Pierre	TOLLEMER	
10	Alain	LECHEVALIER	P	Olivier	ROSE	
10	Bruno	SANSON	P	Allain	COSSÉ	
10	Georges	HELAQUET	EX	Jean-Yves	RIBET	
10	Gilbert	CHODORGE	P	Cindy	PROOST	
11	Dominique	FLAMBARD	P	Christiane	LAISNEY	
11	Hélène	BESNARD	EX	Sébastien	LANGLOIS	
11	Christian	FAUDEMÉR	EX	Gilbert	VILLETTE	
11	Vincent	KRESSMANN	P	Michel	ALIX	
11	Fabrice	DESPREZ	P	Rémi	COUSIN	
11	Christophe	LELIÈVRE	P	Norbert	BABIN DE LIGNAC	

Assistaient également à la séance :

- ▶ Monsieur Pascal DEBOISLOREY (Directeur Général des Services),
- ▶ Monsieur Olivier LEVAVASSEUR (Responsable du Pôle Ressources Humaines, Communication et Assemblée),
- ▶ Monsieur John RAULT (Responsable du Pôle Juridique et Marchés Publics)
- ▶ Madame Delphine LOYANT (Responsable du Pôle Finances)

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 9 heures 30 et remercie les 43 délégués présents sur les 70 titulaires et suppléants que comprend le Comité Syndical.

Monsieur Olivier NOCQUET (Secteur 1) est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour :

- ▶ **Vie Syndicale** 4
 - ▶ Modalités d'organisation des séances du comité syndical en visioconférence
 - ▶ Approbation compte rendu du Comité du 11 février 2021
- ▶ **Conventions et marchés** 6
 - ▶ Convention répéteurs avec la société BIRDZ
 - ▶ Convention de partenariat avec BIOMASSE Normandie (Bois Energie)
 - ▶ Convention de partenariat avec BIOMASSE Normandie (Méthanisation)
 - ▶ Marché d'achat de bornes de recharge pour V.E (groupement de commandes) – autorisation de lancement
- ▶ **Transfert de compétence** 12
 - ▶ Transferts Gaz
 - ▶ Transferts Réseau de chaleur
 - ▶ Transferts Eclairage Public
- ▶ **Finances** 15
 - ▶ Approbation compte administratif 2020
 - ▶ Approbation compte de gestion 2020
 - ▶ Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2020
 - ▶ Budget primitif 2021
- ▶ **Ressources Humaines** 56
 - ▶ Création 2 postes CEP
- ▶ **Informations diverses** 57
 - ▶ Délibérations du Bureau du 25/03/2021
 - Marché assurance dommages ouvrages futur siège du SDEM50
 - Demande de subvention FONDS LEADER pour le futur siège
 - Fonds de concours pour la mise en œuvre de systèmes de télégestion
 - ▶ Décisions du Président

Vie Syndicale

1. Modalités d'organisation des séances du comité syndical en visioconférence

Rapporteur : Monsieur BRAUD

Monsieur BRAUD indique qu'au vu du contexte sanitaire, la loi du 15 février 2021 a prolongé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021.

L'article 6 de l'Ordonnance du 1^{er} avril 2020 prévoit que dans les collectivités territoriales et leurs groupements, le maire ou le président, peut décider que la réunion de l'organe délibérant se tienne par visioconférence et que soient déterminées par délibération au cours de cette première réunion :

- Les modalités d'identification des participants,
- Les modalités d'enregistrement et de conservation des débats
- Les modalités de scrutin

Il est donc proposé de retenir les modalités suivantes pour l'organisation des séances du comité syndical par visioconférence en temps de crise sanitaire :

Les membres du comité syndical participant au comité syndical par visioconférence sont identifiés par l'appel effectué par M. Le Président en début de séance, à l'aide de l'adresse mail utilisée pour se connecter à l'outil de visioconférence « go to meeting ». Le quorum est constaté au vu de la présence physique et à distance des membres du comité.

L'enregistrement des débats du comité syndical est réalisé directement depuis l'outil « go to meeting » et conservé par la suite sur les serveurs du SDEM50 situés dans ses locaux.

Lesdits propos sont retranscrits au travers du compte-rendu de séance adressé à tous les membres du comité syndical.

Pendant la séance du comité, les débats sont accessibles en direct au public depuis le lien sur le site internet institutionnel du syndicat.

Le scrutin sera public et il sera procédé au vote des délibérations au moyen d'un outil de sondage électronique intégré dans la solution de visio-conférence « go to meeting ».

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *D'accepter les modalités de réunion en visioconférence*

2. Approbation du compte-rendu du comité du 11 février 2021.

Rapporteur : Monsieur BRAUD

Monsieur BRAUD demande s'il y a des observations au compte-rendu de la réunion du comité du 11 février 2021.

Aucune observation n'est formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres concernés.

Conventions et marchés

3. Convention répéteurs avec BIRDZ

Rapporteur : Monsieur BRAUD

Monsieur BRAUD indique que Birdz est une société spécialisée dans la fourniture de service de télé-relevé des compteurs d'eau et de la collecte de toutes données depuis des objets communicants, pouvant être remontées via des réseaux radio.

Dans le cadre des projets de télé-relevé des compteurs d'eau, Birdz sollicite l'autorisation d'installer des répéteurs sur environ 280 candélabres d'éclairage public exploités par le SDEM50 sur les communes de :

- Agneaux
- La Meauffe
- Pont-Hébert

Cette installation emporte occupation du domaine public du SDEM 50, au sens des articles L.2122-1, L.2122-20 alinéa 2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et L.1311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

En contrepartie, Birdz propose au SDEM50 de pouvoir faire usage de ses répéteurs pour la transmission d'informations entre les appareils communicants exploités par ses soins

Par ailleurs une redevance d'occupation du domaine public de 0,10€ par répéteur et par an est prévue.

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *D'autoriser M. Le Président à signer cette convention à titre expérimental.*

4. Convention de partenariat avec BIOMASSE Normandie (Bois Energie)

Rapporteur : Monsieur BRAUD

Monsieur BRAUD rappelle que depuis quelques années, les syndicats départementaux d'énergie ont progressivement inscrit le développement du bois-énergie dans le champ de leurs compétences. L'objectif visé par les syndicats est de mettre en œuvre des projets de chaufferies bois associées ou non à des réseaux de chaleur et contribuer ainsi à accélérer le développement de ces installations, notamment en zones rurales.

Les syndicats Normands ont été intégrés dans le réseau des acteurs de l'animation, dans le cadre du précédent programme bois-énergie (2018 - 2020) avec des conventionnements réalisés entre chaque syndicat et Biomasse Normandie.

Les actions menées conjointement ont permis aux syndicats d'énergie de s'organiser en interne, d'acquérir des éléments de connaissance sur la filière bois-énergie et sur la conduite des projets et, pour certains d'entre eux et notamment le SDEM50 de réaliser leurs premières installations.

La nouvelle convention se rattache au Programme Bois-énergie Normandie (PBEN) - pour la période de trois ans 2021-2023.

Ce programme, proposé par Biomasse Normandie et la Fédération des CUMA Normandie Ouest (pour le volet agricole), soutenu financièrement par l'ADEME, la Région Normandie et l'Europe, poursuit trois principaux objectifs :

- Structurer durablement l'approvisionnement en combustibles bois sur le territoire.
- Développer des projets de chaufferies bois dans le secteur collectif et en milieu agricole.
- Suivre les chaufferies bois en fonctionnement.

La convention détaille les actions conjointes du SDEM50 et de Biomasse Normandie pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par le programme de développement des chaufferies bois.

◆ Prospection et identification des projets :

Pour les projets situés dans la Manche, l'association proposera systématiquement à ces différents contacts de s'appuyer sur le SDEM50 pour mettre en œuvre leur projet.

Dans le cas où le SDEM50 serait sollicité directement ou souhaiterait initier un projet auprès d'une collectivité (dans la continuité de ses activités de CEP par exemple), Biomasse Normandie pourra accompagner le syndicat pour cadrer au mieux le périmètre du projet et/ou faire une analyse préalable de sa pertinence. Cette phase de prospection/émergence de projets pourra s'appuyer sur l'outil de « Prospection » mis en place par Biomasse Normandie et transmis aux syndicats d'énergie du TEN dans le cadre du programme 2018-2020.

◆ Etudes préalables et suivi de projets :

Dans le cas où le SDEM50 serait amené à conduire une réflexion sur un projet de réseau de chaleur (Ex Coutances), Biomasse Normandie pourra prendre en charge la réalisation de l'étude d'opportunité préalable.

Biomasse Normandie sera également à la disposition du SDEM50 pour suivre les projets après l'étude d'opportunité ou de faisabilité, en vue de leur passage en phase opérationnelle (analyses complémentaires, informations générales sur la filière bois-énergie).

Biomasse Normandie pourra accompagner le syndicat dans l'orientation des projets vis-à-vis des dispositifs d'aides : Fonds chaleur de l'ADEME, pour des projets importants.

♦ **Accompagnement dans les phases opérationnelles de réalisation :**

Conseils dans les phases de consultation (maîtrise d'œuvre, contrat fournitures combustibles, exploitation...)

Accompagnement dans la définition du tarif de vente de la chaleur (établissement d'un compte d'exploitation prévisionnel) et à la rédaction des documents contractuels (règlement de service, police d'abonnement)

♦ **Accompagnement dans le suivi des chaufferies en fonctionnement :**

Concertation/conseils/visite technique en cas de problème de fonctionnement sur une chaufferie bois ou sur des questions relatives à l'approvisionnement

♦ **Les engagements du SDEM50 :**

- Financer une partie des actions du programme de développement de chaufferies collectives au bois

Tableau 2 : Plan de financement prévisionnel sur la période 2021-2023
Volet Biomasse Normandie

Financement	En euros
ADEME	311 657
Région	99 510
Syndicats d'énergie	75 000
Autofinancement	121 542
Total	607 709

La contribution financière au programme par le SDEM 50 s'élève à 15 000 euros sur la durée du programme, soit 5 000 €/an.

- Faciliter l'émergence de projets et de dynamiques collectives autour du bois,
- Porter la réalisation de projets bois.
- La réalisation des actions prévues dans la convention interviendra sur la même période que celle prévue pour le Programme Bois-énergie Normandie soit 2021-2023
- La contribution financière du SDEM50 à ce programme est de 15 000 €, soit 5 000 €/an.
- La commission Transition Energétique a émis un avis favorable à cette adhésion.

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *D'autoriser M. Le Président à signer cette convention de partenariat avec Biomasse Normandie qui se rattache au programme d'animation de la filière bois-énergie sur le territoire Normand.*

5. Convention de partenariat avec BIOMASSE Normandie (Méthanisation)

Rapporteur : Monsieur DEBOISLOREY

Monsieur DEBOISLOREY indique que le Plan Méthanisation Normandie a été lancé en 2018 sous l'impulsion de la Région et de l'ADEME en partenariat avec Biomasse Normandie et la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie (CRAN). Ce programme d'animation sur trois ans avait pour objectif de faire émerger les projets et de fédérer les acteurs de la filière afin d'accompagner le développement de la méthanisation en Normandie. Le programme s'est ainsi doté d'une gouvernance élargie réunissant la Région, l'ADEME, les syndicats d'énergie, les services de l'État, la Chambre d'Agriculture, Biomasse Normandie et les gestionnaires de réseaux de gaz (GRT/GRDF).

Dans la continuité de ce programme, les opérateurs, Biomasse Normandie et la CRAN ont proposé à l'ADEME et la Région de poursuivre cette animation en 2021-2023 au travers du plan Métha'Normandie. Les enjeux de ce nouveau programme étant la stratégie territoriale de développement et l'acceptabilité.

Dans ce cadre, Biomasse a sollicité en octobre 2020, un soutien financier des syndicats d'énergie à ce programme pour compléter le plan de financement prévu.

Tableau 1 : Plan de financement envisagé sur la période 2021 – 2023

Financement	En euros
ADEME	92 812,00
Région	96 944,00
Syndicats	30 000,00
Autofinancement	56 110,00
Total	275 866,00

Ce partenariat est formalisé par une convention qui prévoit :

- ◆ La diffusion des données concernant les projets et des unités en fonctionnement à l'échelle de chaque syndicat :
 - L'identification de projets : Biomasse Normandie dispose d'une base de données de suivi des unités de méthanisation en fonctionnement et des projets en réflexion sur la Normandie. Dans le cadre des analyses de zonages de renforcement des réseaux, Biomasse peut mettre à disposition du SDEM50, la liste des unités en fonctionnement et en projet distinguées par phase d'avancement.
 - Cartographie des unités par département : Biomasse Normandie peut fournir une cartographie à jour, sur demande, des sites en projet.

♦ **Animation du territoire :**

- Proposer des supports pour faciliter la diffusion d'informations, notamment auprès des communes.
- Réunion avec les EPCI : En lien avec les acteurs du territoire, les syndicats d'énergie et les gestionnaires de réseaux, Biomasse Normandie pourra intervenir en appui à la préparation, voire à l'animation des réunions.

♦ **Acceptabilité :**

- Biomasse Normandie se tiendra à la disposition du SDEM50 pour intervenir lors de commissions afin de présenter la méthanisation (principes, enjeux, externalités positives). Et participer à des animations.

♦ **Dans le cadre de cette convention, les syndicats d'énergie (TEN) s'engagent à :**

- Transmettre les données concernant les projets dont ils auraient connaissance pour assurer une complétude des données compilées par l'association. Il est également intéressant de transmettre les données concernant l'acceptabilité afin de suivre les projets en opposition, mais surtout, de proposer des actions d'éventuelles interventions.
- Faciliter l'émergence de projets et de dynamiques : dans le cadre de leurs compétences et missions, les syndicats d'énergie (TEN) peuvent contribuer à l'identification et à l'émergence de projets de méthanisation (ex : organisation de visite, accompagnement des PCAET, diagnostics énergie intercommunaux, etc).

♦ **Les engagements du SDEM50 :**

- La présente convention est conclue pour la période de réalisation de Métha'Normandie soit 2021-2023.
- La contribution financière du SDEM50 à ce programme est de 6 000,00 euros, soit 2 000,00 €/an.
- La commission Transition Energétique a émis un avis favorable à cette adhésion.

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *D'autoriser M. Le Président à signer cette convention de partenariat avec Biomasse Normandie qui se rattache au programme d'animation « Métha'Normandie ».*

6. Marché d'achat de bornes de recharge pour V.E (groupement de commandes)

Rapporteur : Monsieur DEBOISLOREY

Monsieur DEBOISLOREY rappelle que le déploiement de 131 bornes de recharges (129 normales et 2 rapides) sur le territoire de la Manche a été mené dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'ADEME à compter de 2016.

Le réseau départemental dénommé « e-charge50 » regroupe 4 collectivités : le SDEM50 (99 bornes) et les communes d'Avranches (3), Cherbourg-En-Cotentin (22) et Saint-Lô (7).

Cette phase de déploiement s'est achevée en 2018 conformément au schéma départemental défini communément entre les membres du groupement e-charge50, l'ADEME, le Conseil Départemental de la Manche et la Région Normandie.

Le maillage mis en œuvre propose une borne de recharge tous les 30 km environ.

Pour compléter le déploiement initial, suite à des demandes de communes adhérentes, les élus du SDEM50 ont défini de nouveaux critères de déploiement de bornes de recharge basés sur:

- la population de la commune intéressée,
- le dynamisme local de l'électromobilité (apprécié sur le territoire du secteur d'énergie concerné),
- la proximité d'une borne e-charge50 existante,
- les services à proximité (commerciaux, culturels, sportifs et de loisirs).

Plusieurs demandes sont en cours d'instruction dont notamment celles de Gavray Sur Sienne, Saint-Jean-Le-Thomas, Montfarville, Saint-Hilaire-Du-Harcouet, Bréhal, Sideville et Saint-Pierre-de-Semilly.

En fonction des critères présents, 2 niveaux d'aide sont proposés :

- Pour une demande éligible, participation du SDEM50 à hauteur de 80% de l'investissement et à 100% des frais de fonctionnement;
- Pour une demande non-éligible, participation du SDEM50 à hauteur de 20% de l'investissement (coût fonctionnement à charge de la commune)

Le marché en cours de fourniture, pose et exploitation maintenance prend fin le 31 mars 2021.

Un marché d'exploitation-maintenance du parc de borne a été attribué au groupement EIFFAGE ENERGIE / TOTAL en décembre 2020.

Au vu des besoins du SDEM50 et de ses partenaires, un nouveau marché de fourniture et pose de bornes de recharge « publiques » implantées en voirie paraît opportun.

◆ Caractéristiques du marché :

- Durée : 1 an, reconductible 3 fois
- Type de marché : groupement de commandes coordonné par le SDEM50 avec les communes précitées donnant lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum-maximum contractuel
- Procédure : procédure formalisée (appel d'offres ouvert)
- Crédits prévus au BP 2021 = 455 000 € TTC

◆ Calendrier prévisionnel :

- Délibération pour autoriser le lancement de la procédure de consultation et la signature de la convention de groupement de commandes = au prochain comité syndical, le 8 avril 2021
- Consultation = fin avril 2021
- Notification = fin juin 2021 après réunion de la CAO

Monsieur BOSSARD indique que sa commune a déposé une demande et souhaite savoir au vu des délais et du lancement de la consultation du futur marché pendant l'été si les bornes de recharges seront installées avant la fin de l'année.

Monsieur BRAUD confirme que les délais sont trop courts et que les bornes seront plutôt installées l'année prochaine.

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *Du lancement du marché pour la fourniture et la pose d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques,*
- *Que le SDEM50 soit coordonnateur du groupement de commandes avec les communes partenaires d'Avranches, Cherbourg-en-Cotentin et Saint-Lô,*
- *D'autoriser M. Le Président à conclure la convention de groupement de commandes et à lancer la procédure de consultation.*

Transfert de compétence

7. Transferts Gaz

Rapporteur : Monsieur BRAUD

Monsieur BRAUD précise que par délibération, les communes de :

- EROUDEVILLE (14/01/2021)
- VIRANDEVILLE (18/01/2021)
- TORIGNY-LES-VILLES (03/11/2020)

Ont décidé du transfert de la compétence « autorité organisatrice de la distribution publique de Gaz » au SDEM50.

Conformément à l'article 5.2 des statuts du SDEM50, tout transfert d'une compétence intervient par délibérations concordantes de l'organe délibérant du membre concerné et de l'organe délibérant du syndicat.

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *D'accepter le transfert de la compétence GAZ au SDEM50 des communes précitées à compter du 1^{er} mai 2021.*

8. Transferts Réseau de chaleur

Rapporteur : Monsieur BRAUD

Monsieur BRAUD rappelle que par délibération du 23/02/2021, la commune de la HAYE a décidé de transférer la compétence « réseau public de chaleur » au SDEM50.

Conformément à l'article 5.2 des statuts du SDEM50, tout transfert d'une compétence optionnelle intervient par délibérations concordantes de l'organe délibérant du membre concerné et de l'organe délibérant du syndicat.

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *D'accepter à compter du 1^{er} mai 2021, le transfert de la compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur » de la commune de LA HAYE au SDEM50.*
- *D'autoriser M. Le Président à signer la convention de transfert de gestion et le contrat de vente de chaleur avec la commune.*

9. Transferts EP

Rapporteur : Monsieur BRAUD

Monsieur BRAUD indique qu'à ce jour 320 communes adhèrent à la compétence Éclairage Public proposée par le SDEM50.

Par délibération, les communes de :

- ▶ SAINT-JEAN-D'ELLE (22/10/2020)
- ▶ PERIERS (09/11/2020)
- ▶ SAINT GERMAIN SUR AY (05/11/2020)
- ▶ LE GRIPPON (10/11/2020)
- ▶ BEAUCHAMPS (09/12/2020)
- ▶ PORT-BAIL-SUR-MER (14/12/2020)
- ▶ BRICQUEVILLE LA BLOUETTE (10/12/2020)
- ▶ SAINT CHRISTOPHE DU FOC (14/12/2020)
- ▶ DONVILLE LES BAINS (02/09/2020)
- ▶ LA HAYE PESNEL (30/09/2020)
- ▶ CHAMPREPUS (22/01/2021)
- ▶ HEAUVILLE (26/11/2020)
- ▶ HELLEVILLE (10/03/2021)

Ont décidé du transfert de la compétence « éclairage public » au SDEM50.

Conformément à l'article 5.2 des statuts du SDEM50, tout transfert d'une compétence intervient par délibérations concordantes de l'organe délibérant du membre concerné et de l'organe délibérant du syndicat.

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *D'accepter à compter du 1er juillet 2021, le transfert de la compétence « Eclairage Public » au SDEM50 des communes suivantes : SAINT-JEAN-D'ELLE, PERIERS, SAINT GERMAIN SUR AY, LE GRIPPON, BEAUCHAMPS, PORT-BAIL-SUR-MER, BRICQUEVILLE LA BLOUETTE, SAINT CHRISTOPHE DU FOC, DONVILLE LES BAINS, LA HAYE PESNEL, CHAMPREPUS, HEAUVILLE et HELLEVILLE.*

Finances

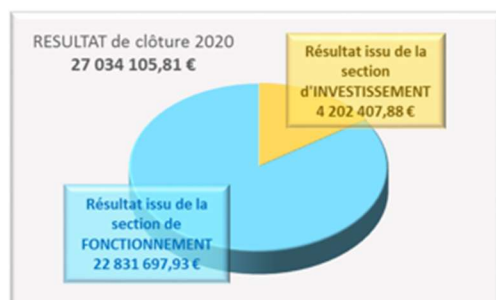
10. Approbation compte administratif 2020

Rapporteur : Monsieur NOCQUET

Monsieur NOCQUET présente le compte administratif 2020.

CA 2020 – Budget Principal

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>Dépenses de fonctionnement</i>
Recettes	<i>Recettes d'investissement</i>	<i>Recettes de fonctionnement</i>



		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	<i>d'ordre</i>	3 233 273,74 €	2 408 034,80 €	5 641 308,54 €
	<i>réelles</i>	20 069 536,91 €	4 828 903,89 €	24 898 440,80 €
	TOTAL	23 302 810,65 €	7 236 938,69 €	30 539 749,34 €
Recettes	<i>d'ordre</i>	5 275 025,46 €	366 283,08 €	5 641 308,54 €
	<i>réelles</i>	14 470 985,54 €	11 813 557,98 €	26 284 543,52 €
	TOTAL	19 746 011,00 €	12 179 841,06 €	31 925 852,06 €
RESULTAT de l'exercice		-3 556 799,65 €	4 942 902,37 €	1 386 102,72 €
Reprise des résultats antérieurs		7 759 207,53 €	17 888 795,56 €	25 648 003,09 €
RESULTAT de clôture		4 202 407,88 €	22 831 697,93 €	27 034 105,81 €

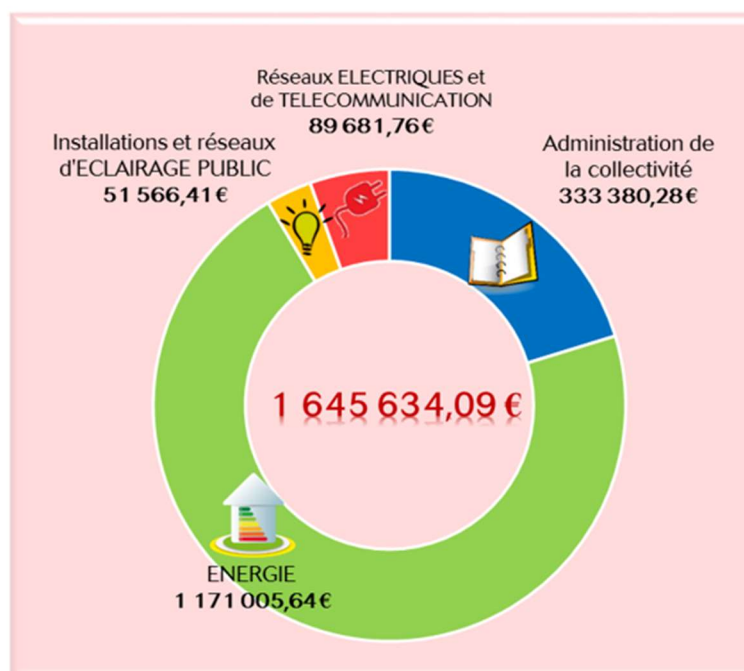
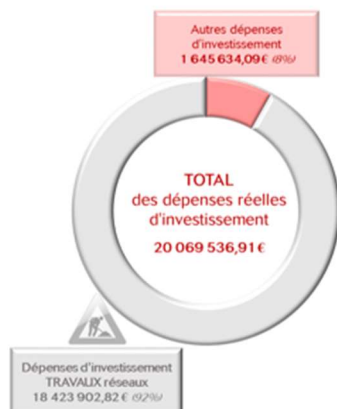
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	<i>d'ordre</i>	3 233 273,74 €	2 408 034,80 €	5 641 308,54 €
	réelles	20 069 536,91 €	4 828 903,89 €	24 898 440,80 €
	TOTAL	23 302 810,65 €	7 236 938,69 €	30 539 749,34 €
Recettes	<i>d'ordre</i>	5 275 025,46 €	366 283,08 €	5 641 308,54 €
	réelles	14 470 985,54 €	11 813 557,98 €	26 284 543,52 €
	TOTAL	19 746 011,00 €	12 179 841,06 €	31 925 852,06 €
RESULTAT de l'exercice		-3 556 799,65 €	4 942 902,37 €	1 386 102,72 €
Reprise des résultats antérieurs		7 759 207,53 €	17 888 795,56 €	25 648 003,09 €
RESULTAT de clôture		4 202 407,88 €	22 831 697,93 €	27 034 105,81 €

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	<i>d'ordre</i>	3 233 273,74 €	2 408 034,80 €	5 641 308,54 €
	réelles	20 069 536,91 €	4 828 903,89 €	24 898 440,80 €
	TOTAL	23 302 810,65 €	7 236 938,69 €	30 539 749,34 €
Recettes	<i>d'ordre</i>	5 275 025,46 €	366 283,08 €	5 641 308,54 €
	réelles	14 470 985,54 €	11 813 557,98 €	26 284 543,52 €
	TOTAL	19 746 011,00 €	12 179 841,06 €	31 925 852,06 €
RESULTAT de l'exercice		-3 556 799,65 €	4 942 902,37 €	1 386 102,72 €
Reprise des résultats antérieurs		7 759 207,53 €	17 888 795,56 €	25 648 003,09 €
RESULTAT de clôture		4 202 407,88 €	22 831 697,93 €	27 034 105,81 €

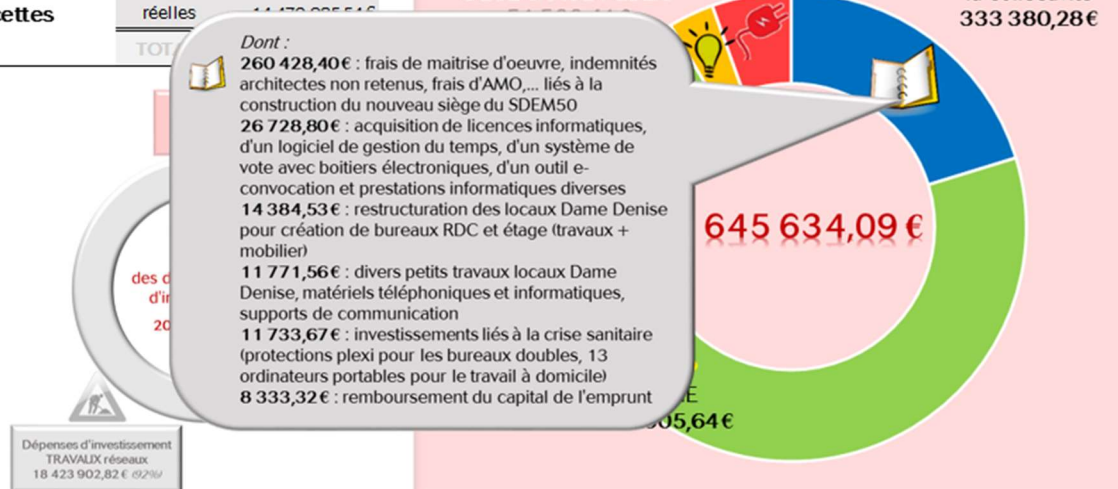
INVESTISSEMENT		
Dépenses	d'ordre	3 233 273,74 €
	réelles	20 069 536,91 €
	TOTAL	23 302 810,65 €
Recettes	d'ordre	5 275 025,46 €
	réelles	14 470 985,54 €
	TOTAL	19 746 011,00 €



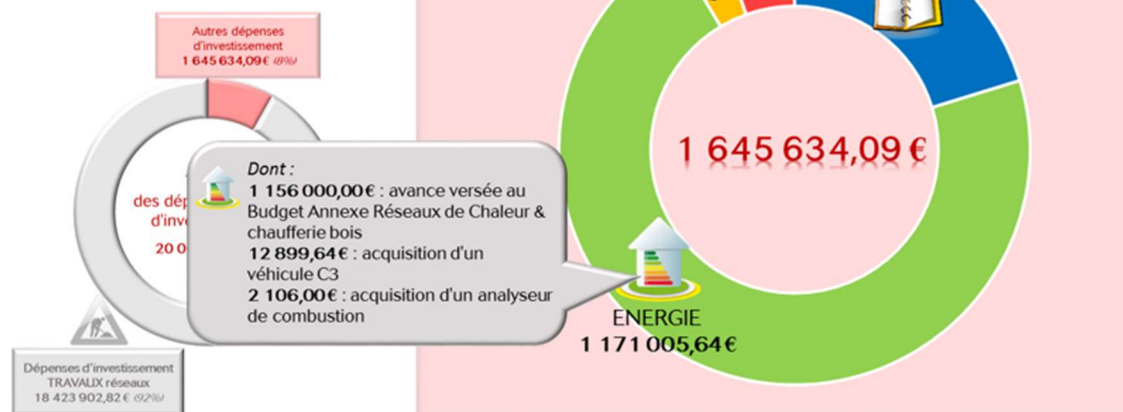
INVESTISSEMENT		
Dépenses	d'ordre	3 233 273,74 €
	réelles	20 069 536,91 €
	TOTAL	23 302 810,65 €
Recettes	d'ordre	5 275 025,46 €
	réelles	14 470 985,54 €
	TOTAL	19 746 011,00 €



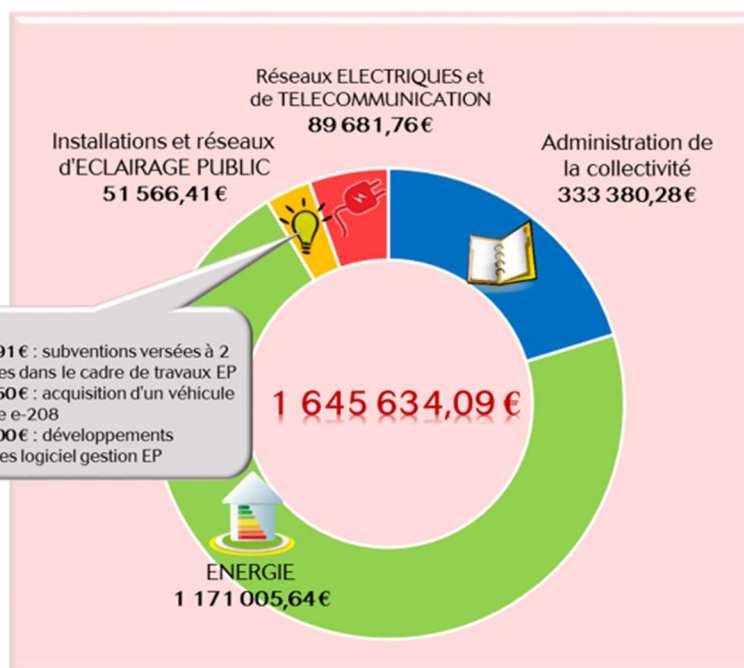
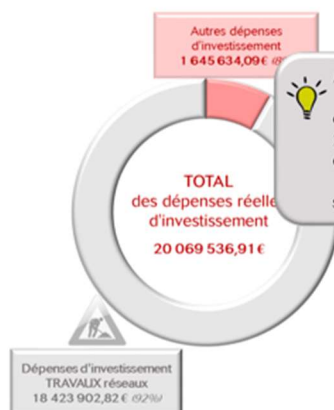
INVESTISSEMENT	
	d'ordre 3 233 273,74 €
Dépenses	réelles 20 069 536,91 €
	TOTAL 23 302 810,65 €
	d'ordre 5 275 025,46 €
Recettes	réelles 14 470 985,54 €
	TOTAL 19 746 011,00 €



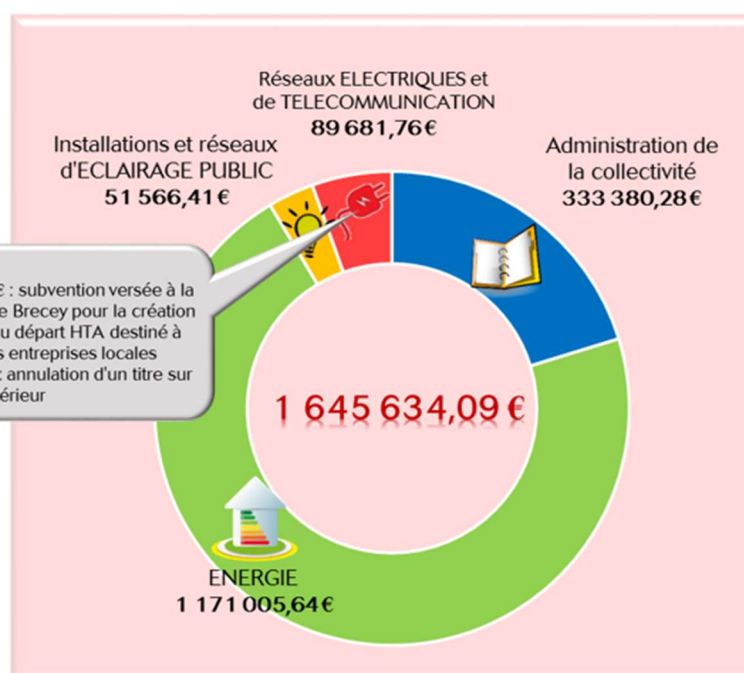
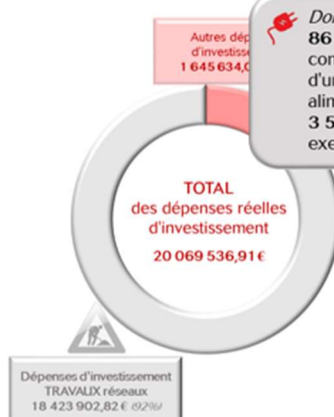
INVESTISSEMENT	
	d'ordre 3 233 273,74 €
Dépenses	réelles 20 069 536,91 €
	TOTAL 23 302 810,65 €
	d'ordre 5 275 025,46 €
Recettes	réelles 14 470 985,54 €
	TOTAL 19 746 011,00 €



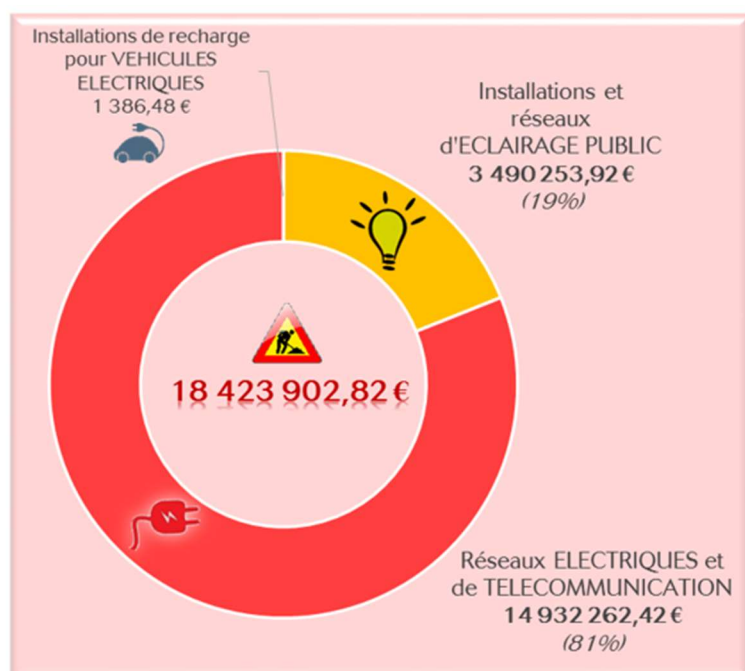
INVESTISSEMENT	
	d'ordre 3 233 273,74 €
Dépenses	réelles 20 069 536,91 €
	TOTAL 23 302 810,65 €
	d'ordre 5 275 025,46 €
Recettes	réelles 14 470 985,54 €
	TOTAL 19 746 011,00 €



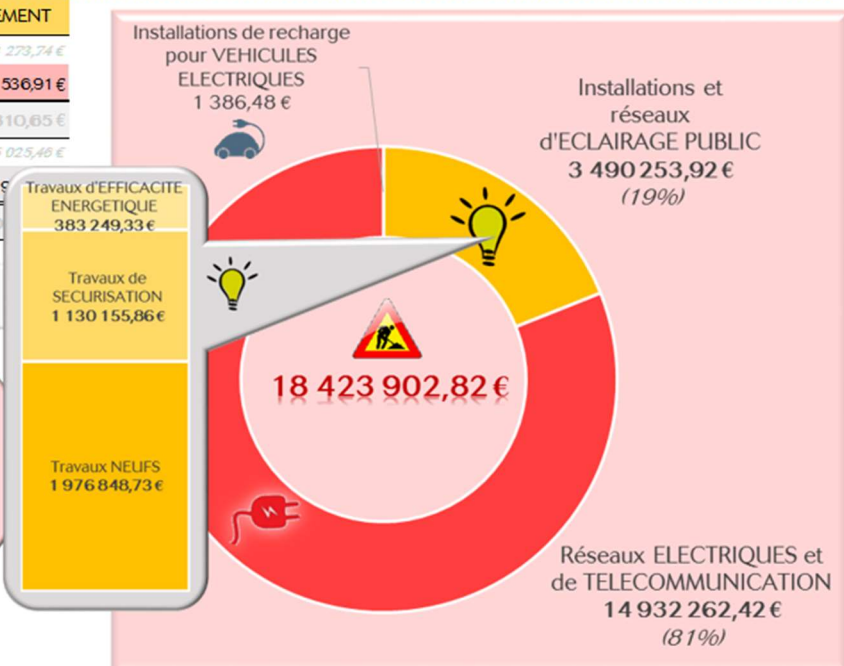
INVESTISSEMENT	
	d'ordre 3 233 273,74 €
Dépenses	réelles 20 069 536,91 €
	TOTAL 23 302 810,65 €
	d'ordre 5 275 025,46 €
Recettes	réelles 14 470 985,54 €
	TOTAL 19 746 011,00 €

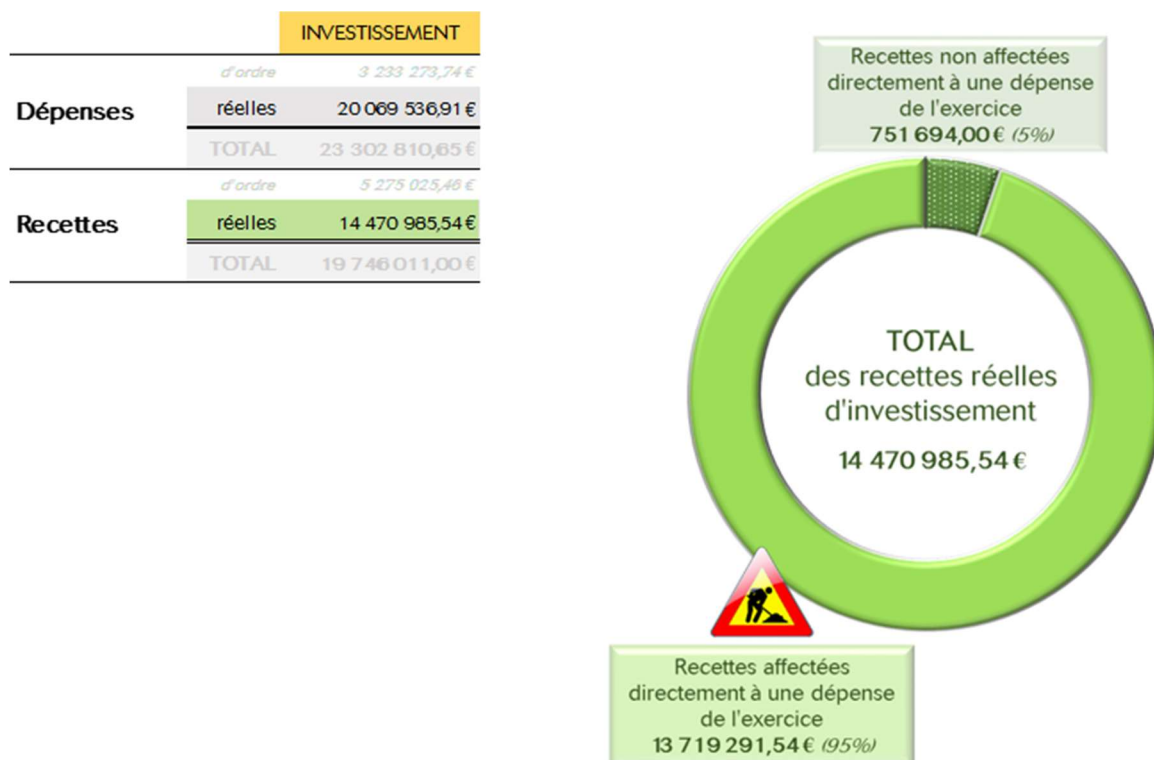
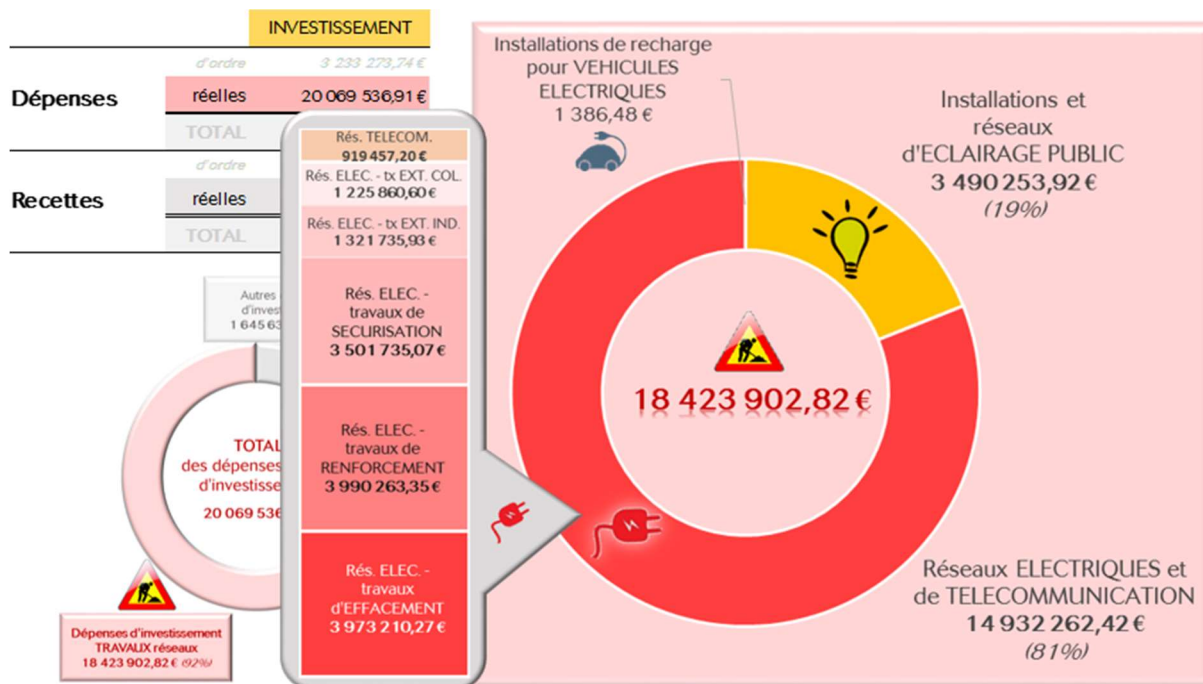


	INVESTISSEMENT
	d'ordre 3 233 273,74 €
Dépenses	réelles 20 069 536,91 €
	TOTAL 23 302 810,65 €
	d'ordre 5 275 025,46 €
Recettes	réelles 14 470 985,54 €
	TOTAL 19 746 011,00 €

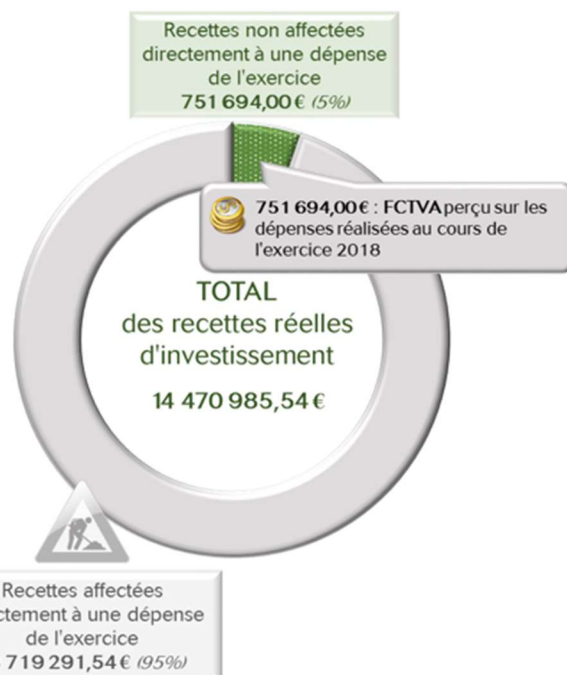


	INVESTISSEMENT
	d'ordre 3 233 273,74 €
Dépenses	réelles 20 069 536,91 €
	TOTAL 23 302 810,65 €
	d'ordre 5 275 025,46 €
Recettes	réelles 14 470 985,54 €
	TOTAL 19 746 011,00 €

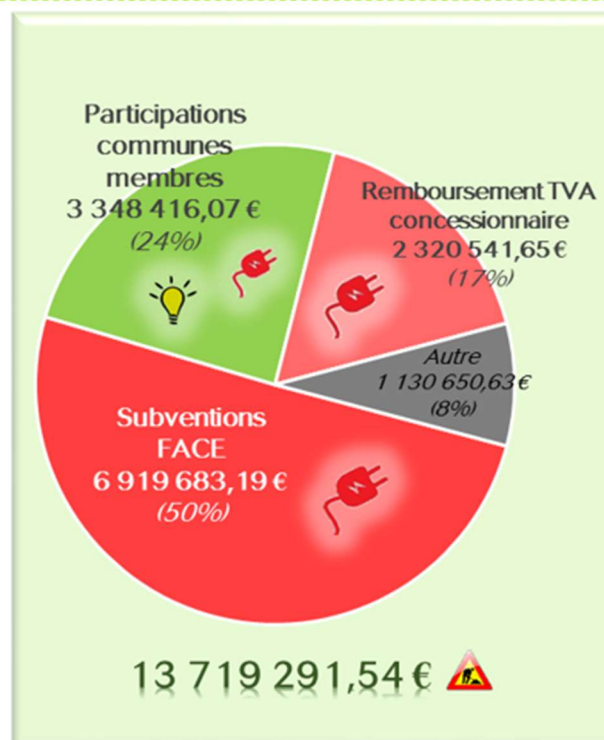


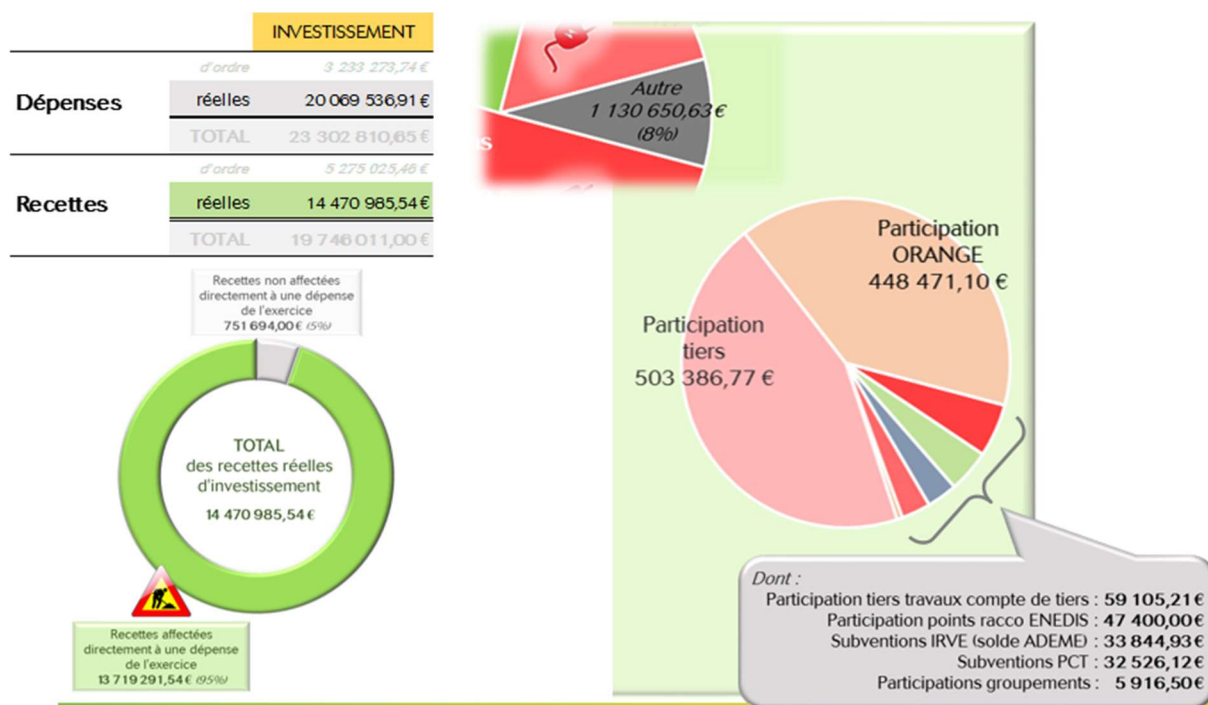


INVESTISSEMENT			
Dépenses	d'ordre	3 233 273,74 €	
	réelles	20 069 536,91 €	
	TOTAL	23 302 810,65 €	
Recettes	d'ordre	5 275 025,46 €	
	réelles	14 470 985,54 €	
	TOTAL	19 746 011,00 €	



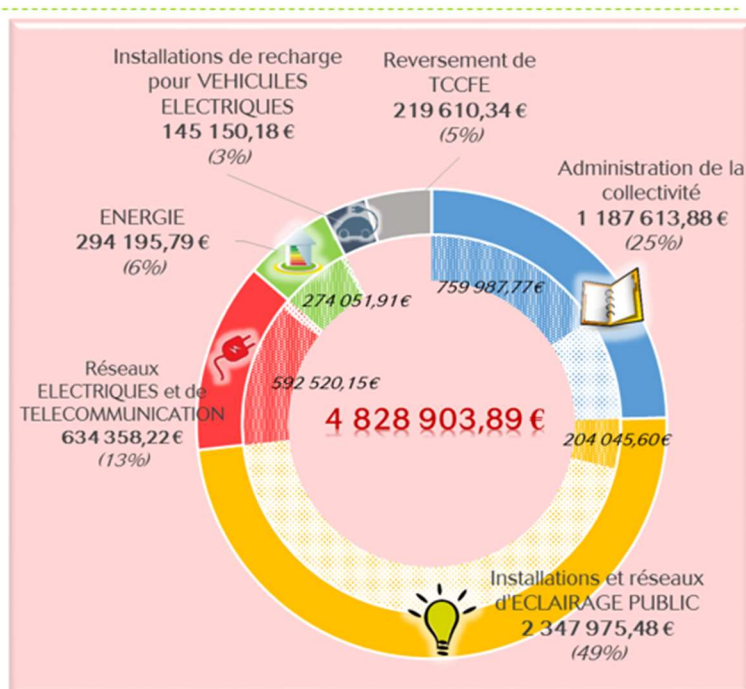
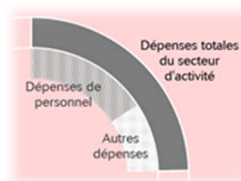
INVESTISSEMENT			
Dépenses	d'ordre	3 233 273,74 €	
	réelles	20 069 536,91 €	
	TOTAL	23 302 810,65 €	
Recettes	d'ordre	5 275 025,46 €	
	réelles	14 470 985,54 €	
	TOTAL	19 746 011,00 €	



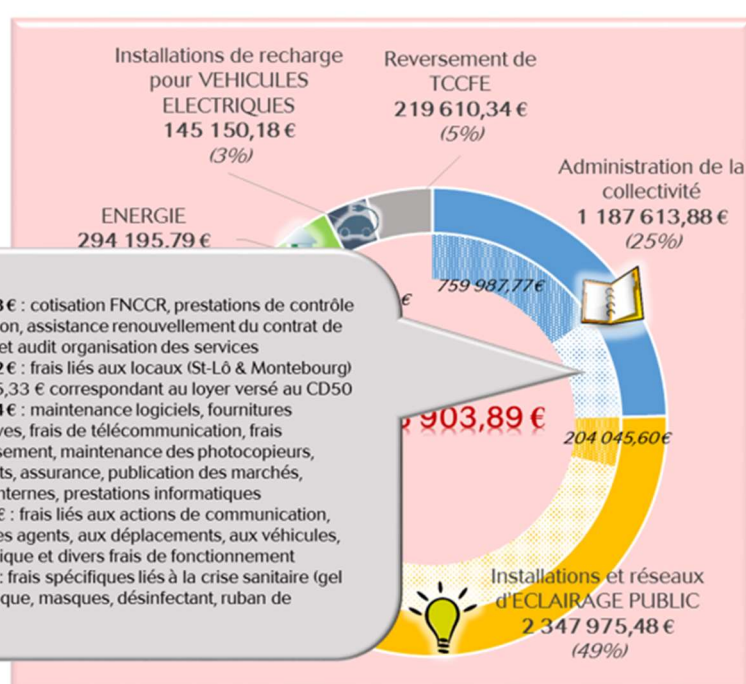
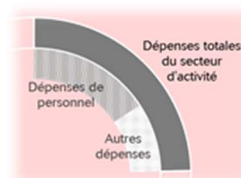


		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	d'ordre	3 233 273,74 €	2 408 034,80 €	5 641 308,54 €
	réelles	20 069 536,91 €	4 828 903,89 €	24 898 440,80 €
	TOTAL	23 302 810,65 €	7 236 938,69 €	30 539 749,34 €
Recettes	d'ordre	5 275 025,46 €	366 283,08 €	5 641 308,54 €
	réelles	14 470 985,54 €	11 813 557,98 €	26 284 543,52 €
	TOTAL	19 746 011,00 €	12 179 841,06 €	31 925 852,06 €
RESULTAT de l'exercice		-3 556 799,65 €	4 942 902,37 €	1 386 102,72 €
Reprise des résultats antérieurs		7 759 207,53 €	17 888 795,56 €	25 648 003,09 €
RESULTAT de clôture		4 202 407,88 €	22 831 697,93 €	27 034 105,81 €

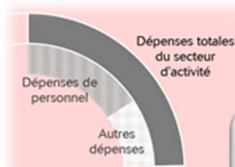
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	2 408 034,80 €
	réelles	4 828 903,89 €
	TOTAL	7 236 938,69 €
Recettes	d'ordre	366 283,08 €
	réelles	11 813 557,98 €
	TOTAL	12 179 841,06 €



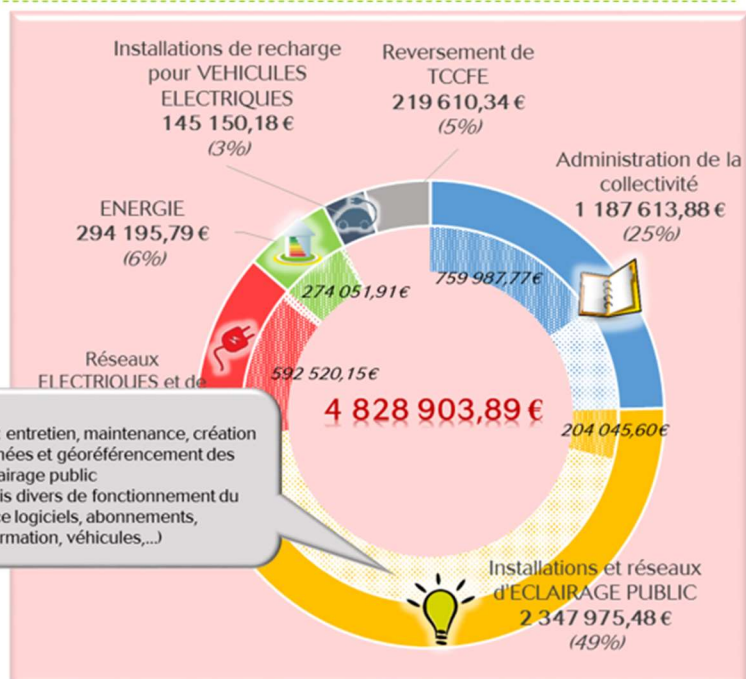
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	2 408 034,80 €
	réelles	4 828 903,89 €
	TOTAL	7 236 938,69 €
Recettes	d'ordre	366 283,08 €
	réelles	11 813 557,98 €
	TOTAL	12 179 841,06 €



FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	2 408 034,80 €
	réelles	4 828 903,89 €
	TOTAL	7 236 938,69 €
Recettes	d'ordre	366 283,08 €
	réelles	11 813 557,98 €
	TOTAL	12 179 841,06 €



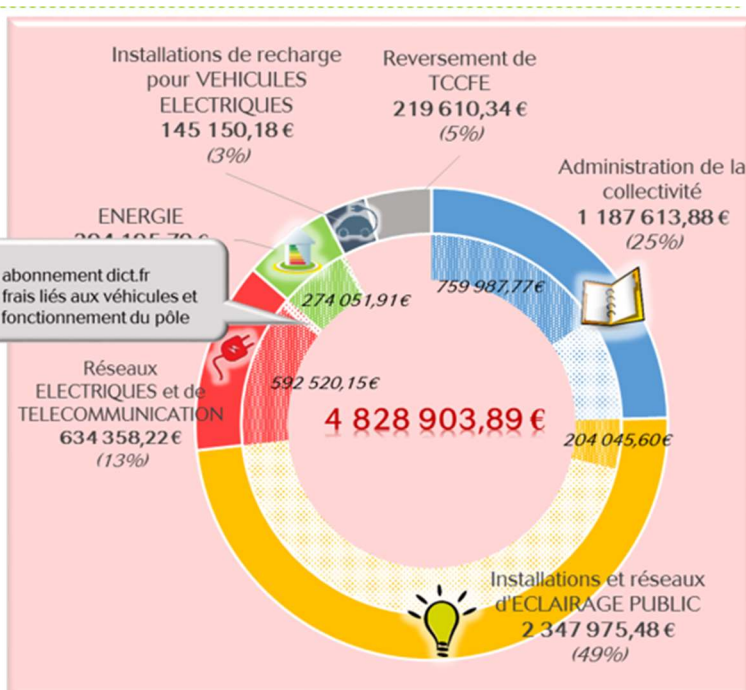
Dont :
 2 125 347,25 € : entretien, maintenance, création de bases de données et géoréférencement des installations d'éclairage public
 18 582,63 € : frais divers de fonctionnement du pôle (maintenance logiciels, abonnements, cotisation AFE, formation, véhicules,...)



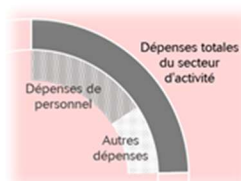
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	2 408 034,80 €
	réelles	4 828 903,89 €
	TOTAL	7 236 938,69 €
Recettes	d'ordre	366 283,08 €
	réelles	11 813 557,98 €
	TOTAL	12 179 841,06 €



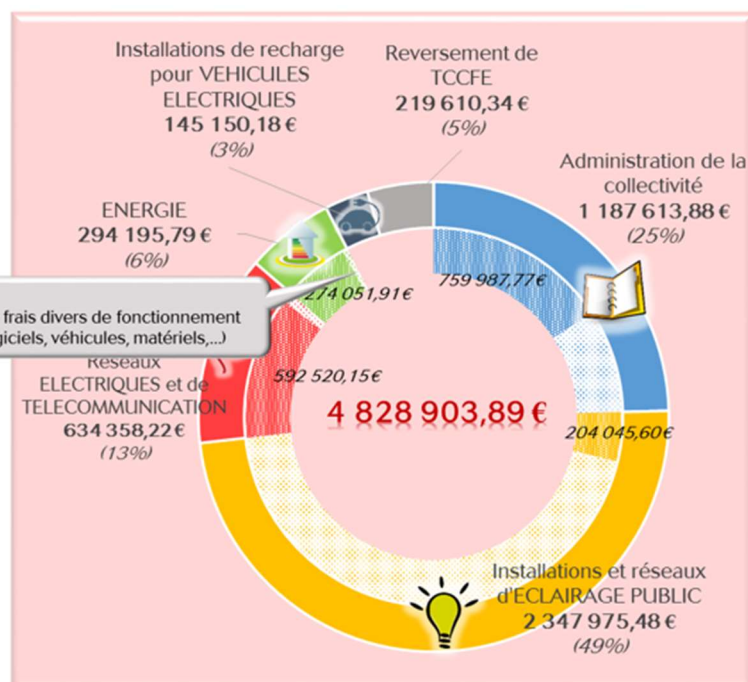
Dont :
 12 288,00 € : abonnement dict.fr
 29 550,07 € : frais liés aux véhicules et divers frais de fonctionnement du pôle



FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	2 408 034,80 €
	réelles	4 828 903,89 €
	TOTAL	7 236 938,69 €
Recettes	d'ordre	366 283,08 €
	réelles	11 813 557,98 €
	TOTAL	12 179 841,06 €



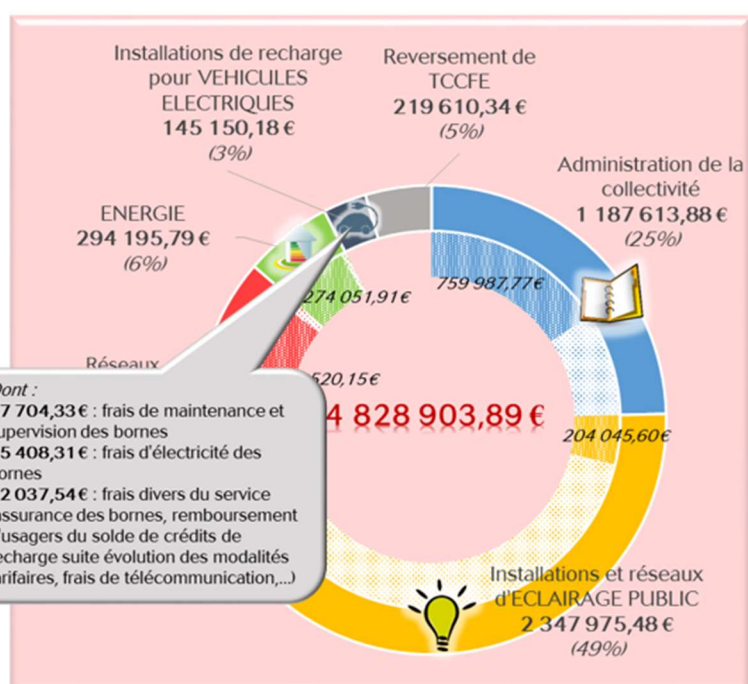
Dont :
20 143,88 € : frais divers de fonctionnement du service (logiciels, véhicules, matériels,...)



FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	2 408 034,80 €
	réelles	4 828 903,89 €
	TOTAL	7 236 938,69 €
Recettes	d'ordre	366 283,08 €
	réelles	11 813 557,98 €
	TOTAL	12 179 841,06 €

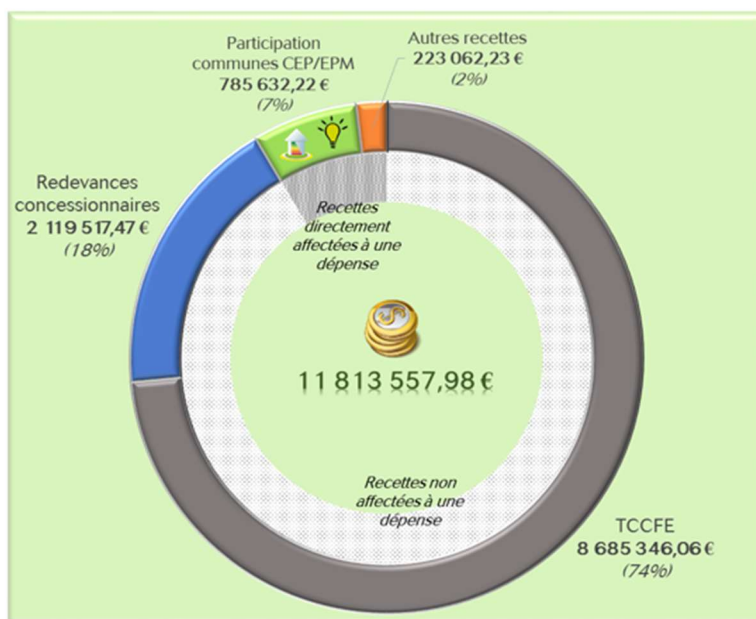


Dont :
87 704,33 € : frais de maintenance et supervision des bornes
45 408,31 € : frais d'électricité des bornes
12 037,54 € : frais divers du service (assurance des bornes, remboursement d'utilisateurs du solde de crédits de recharge suite évolution des modalités tarifaires, frais de télécommunication,...)



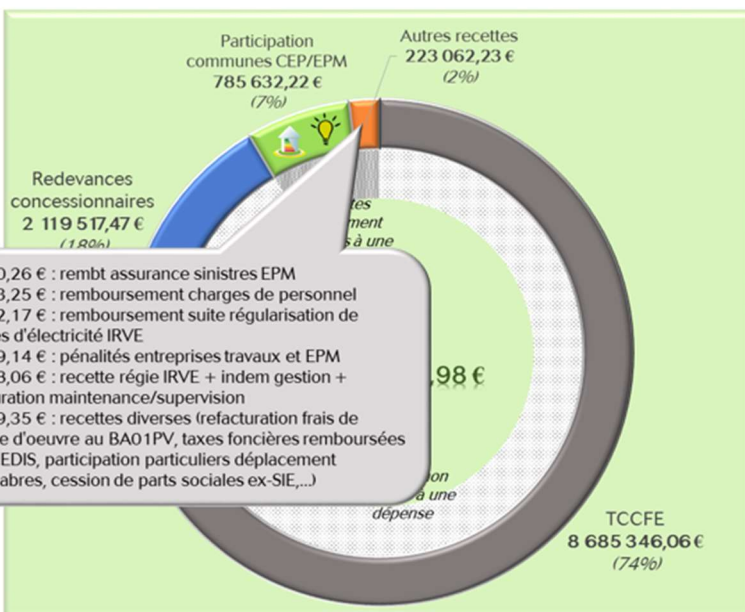
FONCTIONNEMENT

Dépenses	d'ordre	2 408 034,80 €
	réelles	4 828 903,89 €
	TOTAL	7 236 938,69 €
Recettes	d'ordre	366 283,08 €
	réelles	11 813 557,98 €
	TOTAL	12 179 841,06 €



FONCTIONNEMENT

Dépenses	d'ordre	2 408 034,80 €
	réelles	4 828 903,89 €
	TOTAL	7 236 938,69 €
Recettes	d'ordre	366 283,08 €
	réelles	11 813 557,98 €
	TOTAL	12 179 841,06 €



Dossier spécial Coronavirus COVID-19



Surcoûts ciblés
associés à la crise sanitaire :
24 222,30 €

dont :

11 733,67 € : investissement dans des équipements de protection pour les bureaux doubles et achat de 13 ordinateurs portables pour permettre le travail à domicile
4 130,54 € : fourniture de gel hydroalcoolique, masques, désinfectant, ruban de balisage,...
8 358,09 € : évolution du coût du ménage entre 2019 et 2020 suite à l'augmentation de la fréquence du ménage avec notamment la mise en place de mesures de désinfection spécifiques

Réduction de charges de fonctionnement ciblée
associée à la crise sanitaire :
- 15 087,72 €

dont :

- **8 617,45 €** : diminution des dépenses de carburant entre 2019 et 2020
 - **6 470,27 €** : diminution des remboursements de frais de déplacements des agents et des élus entre 2019 et 2020



LEGENDE

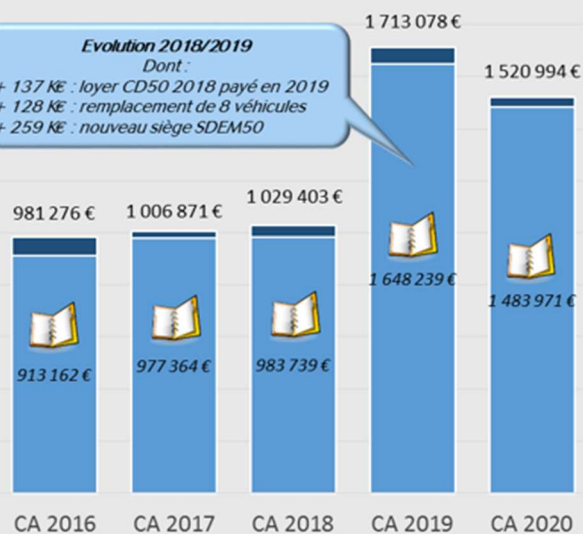
Dépenses brutes
Dépenses nettes (déduction des recettes affectées)

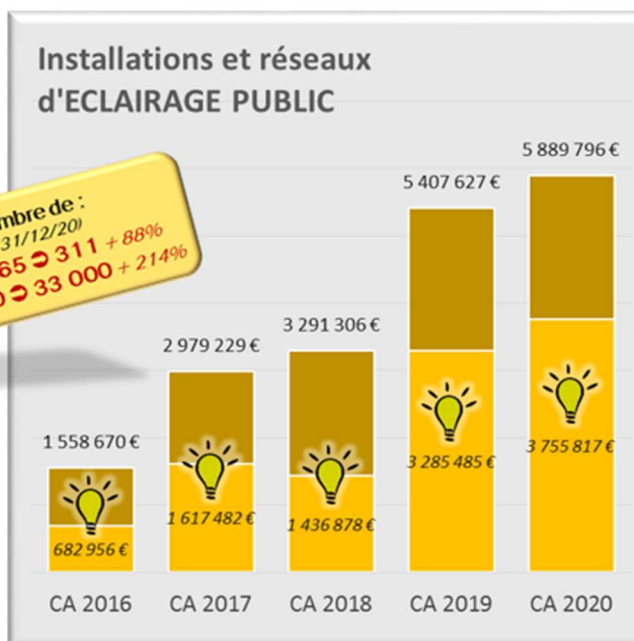
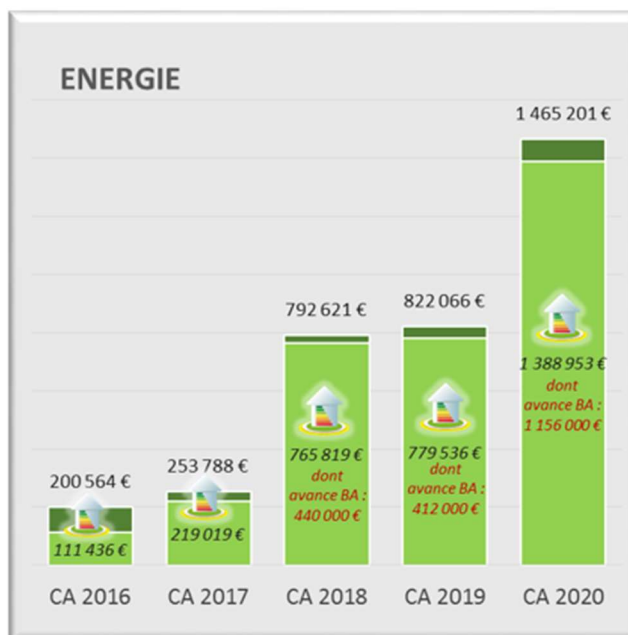
Administration de la collectivité

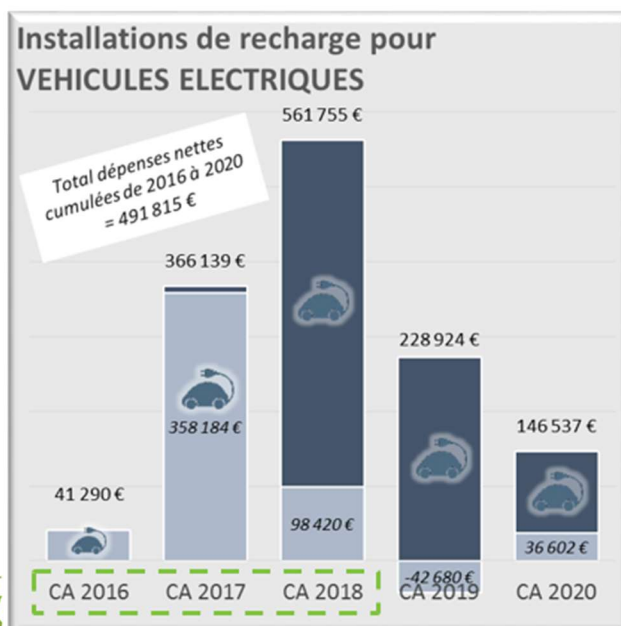
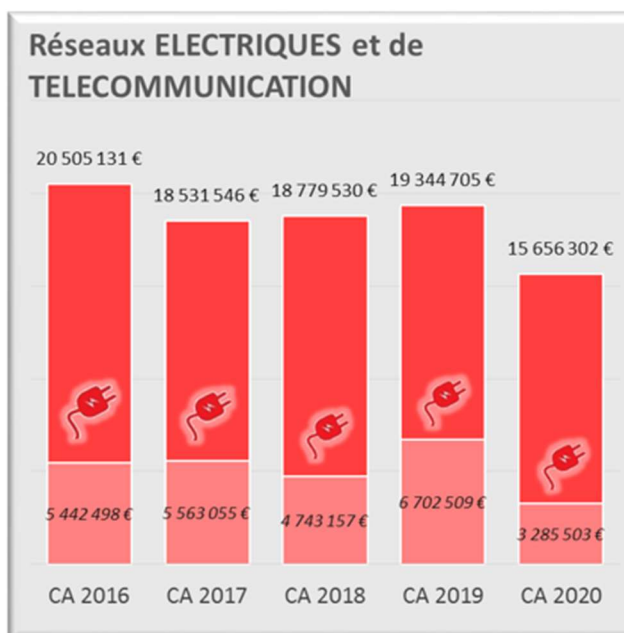
Evolution 2018/2019

Dont :

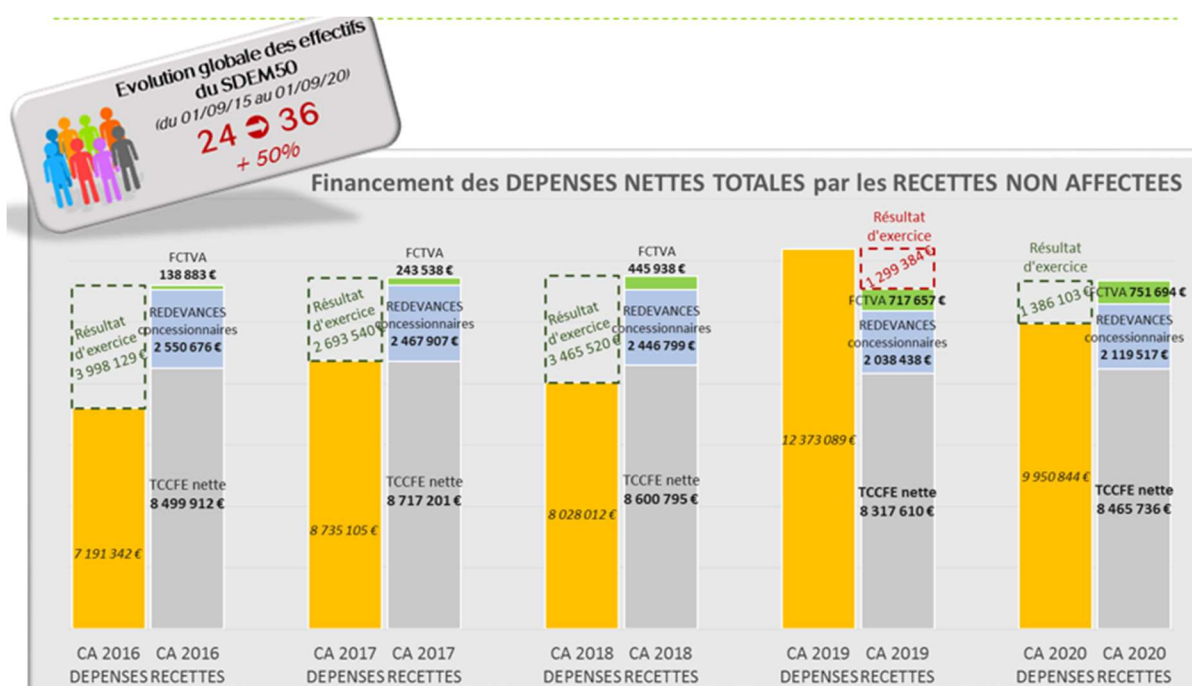
+ 137 K€ : loyer CD50 2018 payé en 2019
 + 128 K€ : remplacement de 8 véhicules
 + 259 K€ : nouveau siège SDEM50







2016 – 2018 :
Opération de déploiement de **131**
bornes sur le territoire du SDEM50



CA 2020 – Budget Annexe Photovoltaïque

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	d'ordre	0,00 €	0,00 €
	réelles	344 944,07 €	1 630,54 €
	TOTAL	344 944,07 €	1 630,54 €
Recettes	d'ordre	0,00 €	0,00 €
	réelles	82 242,16 €	24 445,71 €
	TOTAL	82 242,16 €	24 445,71 €
RESULTAT de l'exercice			
	-262 701,91 €	22 815,17 €	-239 886,74 €
Reprise des résultats antérieurs	403 246,35 €	-2 790,00 €	400 456,35 €
RESULTAT de clôture			
	140 544,44 €	20 025,17 €	160 569,61 €

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	<i>d'ordre</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses	réelles	344 944,07 €	1 630,54 €	346 574,61 €
	TOTAL	344 944,07 €	1 630,54 €	346 574,61 €
	<i>d'ordre</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	réelles	82 242,16 €	24 445,71 €	106 687,87 €
	TOTAL	82 242,16 €	24 445,71 €	106 687,87 €
RESULTAT de l'exercice		-262 701,91 €	22 815,85 €	-239 886,06 €
Reprise des résultats antérieurs		401 146,35 €	79 000,00 €	480 146,35 €
RESULTAT de clôture		140 544,44 €	20 025,17 €	160 569,61 €

16 projets PV en cours de travaux en 2020

Subvention REGION perçue pour 3 projets (81 162€) + récupération caution ENEDIS pour 3 projets (1 080€)

Vente d'électricité produite pour 23 007 € issue de 6 installations + pénalités entreprises sur travaux (1 438€)

CA 2020 – Budget Annexe Réseaux de chaleur

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	<i>d'ordre</i>	9 320,80 €	0,00 €	9 320,80 €
Dépenses	réelles	767 545,97 €	7 729,30 €	775 275,27 €
	TOTAL	776 866,77 €	7 729,30 €	784 596,07 €
	<i>d'ordre</i>	9 320,80 €	0,00 €	9 320,80 €
Recettes	réelles	1 295 522,86 €	18 232,19 €	1 313 755,05 €
	TOTAL	1 304 843,66 €	18 232,19 €	1 323 075,85 €
RESULTAT de l'exercice		527 976,89 €	10 502,89 €	538 479,78 €
Reprise des résultats antérieurs		334 292,78 €	-2 063,39 €	332 229,39 €
RESULTAT de clôture		862 269,67 €	8 439,50 €	870 709,17 €

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	d'ordre	9 320,80 €	0,00 €	9 320,80 €
Dépenses	réelles	767 545,97 €	7 729,30 €	775 275,27 €
	TOTAL	776 866,77 €	7 729,30 €	784 596,07 €
	d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes	réelles	1 295 522,86 €	18 232,19 €	1 313 755,05 €
	TOTAL	1 295 522,86 €	18 232,19 €	1 313 755,05 €
RESULTAT de l'exercice			10 511,42 €	10 511,42 €
Reprise des résultats antérieurs			-2 036,23 €	-2 036,23 €
RESULTAT de clôture			8 475,19 €	8 475,19 €

6 projets RC en cours de travaux en 2020

Frais de fonctionnement de la chaufferie de BUAIS LES MONTS (6 483€) et petites fournitures pour le chantier de HAMBYE

Dont :
1 156 000€ avance du budget principal
138 293 € subventions reçues pour 6 projets
1 203€ récupération d'avances versées sur des marchés de travaux

Vente de chaleur de BUAIS LES MONTS (11 032€) et pénalités entreprise sur travaux de BUAIS LES MONTS

Monsieur le Président quitte la salle de visioconférence pendant le vote.

Monsieur NOCQUET conduit les débats en l'absence de M. le Président.

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- D'approuver le compte administratif 2020 du budget principal
- D'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe « photovoltaïque »
- D'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe « réseau de chaleur ».

11. Approbation compte de gestion 2020

Rapporteur : Monsieur BRAUD

Monsieur BRAUD présente le compte de gestion 2020.

L'ensemble des montants de dépenses et recettes dont sont issus les résultats ci-après, sont en tous points identiques à ceux issus de la comptabilité du SDEM50



20500 - SDEM SYND DPTAL ENERGIE MANCHE

Etat II-2
Exercice 2020

ETATS D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISES

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	2 740 065,69		1 462 342,19		4 202 407,88
Fonctionnement	22 907 937,40	5 019 141,84	4 942 902,37		22 831 697,93
TOTAL I	25 648 003,09	5 019 141,84	6 405 244,56		27 034 105,81
20501-SDEM PHOTOVOLTAIQUE					
Investissement	403 246,35		-262 701,91		140 544,44
Fonctionnement	-2 790,00		22 815,17		20 025,17
Sous-Total	400 456,35		-239 886,74		160 569,61
20502-SDEM RESEAUX CHALEUR ET					
Investissement	334 292,78		527 976,89		862 269,67
Fonctionnement	-2 063,39		10 502,89		8 439,50
Sous-Total	332 229,39		538 479,78		870 709,17
TOTAL III	732 685,74		298 593,04		1 031 278,78

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *D'approuver le compte de gestion 2020 du budget principal*
- *D'approuver le compte de gestion 2020 du budget annexe « photovoltaïque »*
- *D'approuver le compte de gestion 2020 du budget annexe « réseau de chaleur ».*

12. Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2020

Rapporteur : Monsieur NOCQUET

Monsieur NOCQUET présente l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2020.

Budget principal

Détermination du besoin de financement de la section d'investissement issu du solde des dépenses et recettes engagées avant le 31/12/2020 :

	Dépenses et recettes engagées hors AP/CP (RESTES A REALISER)	Dépenses et recettes engagées dans le cadre des AP2018, AP2019 et AP2020 /CP2021	TOTAL dépenses et recettes engagées avant le 31/12/2020
DEPENSES engagées	781 993,17 €	9 123 700,00 €	9 905 693,17 €
RECETTES engagées	41 975,50 €	5 233 580,31 €	5 275 555,81 €
SOLDE (recettes - dépenses)	-740 017,67 €	-3 890 119,69 €	-4 630 137,36 €

Affectation des RESULTATS 2020

Section Compte	Investissement 001 recette	Investissement 1068 recette	Fonctionnement 002 recette
RESULTAT Investissement	4 202 407,88 €	4 202 407,88 €	
RESULTAT Fonctionnement	22 831 697,93 €	427 729,48 €	22 403 968,45 €

4 630 137,36 €

Bureau syndical

Couverture du besoin de financement issu du solde des dépenses et recettes engagées avant le 31/12/2020 et reportées sur 2021

25/03/2021

Budget Annexe Photovoltaïque

Détermination du besoin de financement de la section d'investissement issu du solde des dépenses et recettes engagées avant le 31/12/2020 :

	Dépenses et recettes engagées hors AP/CP (RESTES A REALISER)	Dépenses et recettes engagées dans le cadre des AP/CP	TOTAL dépenses et recettes engagées avant le 31/12/2020
DEPENSES engagées	189 975,42 €	0,00 €	189 975,42 €
RECETTES engagées	388 783,31 €	0,00 €	388 783,31 €
SOLDE (recettes - dépenses)	198 807,89 €	0,00 €	198 807,89 €

Absence de besoin de financement issu du solde des dépenses et recettes engagées avant le 31/12/2020 et reportées sur 2021

Affectation des RESULTATS 2020

Section Compte	Investissement 001 recette	Investissement 1068 recette	Fonctionnement 002 recette
RESULTAT Investissement	140 544,44 €	140 544,44 €	
RESULTAT Fonctionnement	20 025,17 €		20 025,17 €

Budget Annexe Réseaux chaleur

Détermination du besoin de financement de la section d'investissement issu du solde des dépenses et recettes engagées avant le 31/12/2020 :

	Dépenses et recettes engagées hors AP/CP (RESTES A REALISER)	Dépenses et recettes engagées dans le cadre des AP/CP	TOTAL dépenses et recettes engagées avant le 31/12/2020
DEPENSES engagées	459 513,64 €	0,00 €	459 513,64 €
RECETTES engagées	67 690,45 €	0,00 €	67 690,45 €
SOLDE <i>(recettes - dépenses)</i>	-391 823,19 €	0,00 €	-391 823,19 €

Affectation des RESULTATS 2020

Section Compte		Investissement 001 recette	Investissement 1068 recette	Fonctionnement 002 recette
RESULTAT Investissement	862 269,67 €	862 269,67 €		
RESULTAT Fonctionnement	8 439,50 €			8 439,50 €



Bureau syndical

Couverture du besoin de financement de 391 823,19 €, issu du solde des dépenses et recettes engagées avant le 31/12/2020 et reportées sur 2021 par l'excédent de la section d'investissement

25/03/2021

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- D'affecter les résultats 2020 des différents budgets selon les modalités décidées en comité syndical.

13. Budget primitif 2021

Rapporteur : Monsieur NOCQUET

Monsieur NOCQUET présente le budget primitif 2021.

BP 2021 – Budget Principal

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	d'ordre	1 498 189,30 €	8 097 631,01 €	9 595 820,31 €
	réelles	29 469 393,17 €	6 249 350,00 €	35 718 743,17 €
	TOTAL	30 967 582,47 €	14 346 981,01 €	45 314 563,48 €
Recettes	d'ordre	8 984 144,61 €	611 675,70 €	9 595 820,31 €
	réelles	17 353 300,50 €	12 609 500,00 €	29 962 800,50 €
	TOTAL	26 337 445,11 €	13 221 175,70 €	39 558 620,81 €
	Reprise des résultats antérieurs	4 630 137,36 €	22 403 968,45 €	27 034 105,81 €
	TOTAL	30 967 582,47 €	35 625 144,15 €	66 592 726,62 €
RESULTAT		0,00 €	21 278 163,14 €	21 278 163,14 €

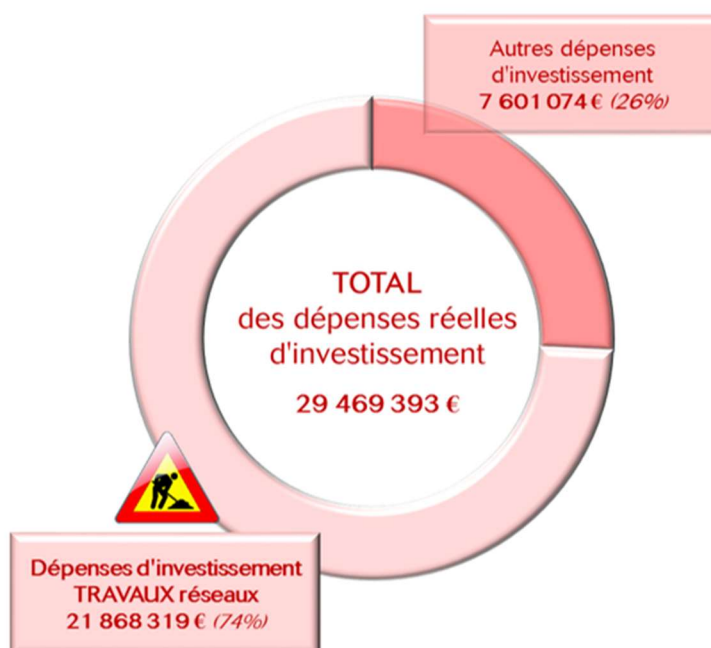
		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	d'ordre	1 498 189,30 €	8 097 631,01 €	9 595 820,31 €
	réelles	29 469 393,17 €	6 249 350,00 €	35 718 743,17 €
	TOTAL	30 967 582,47 €	14 346 981,01 €	45 314 563,48 €
Recettes	d'ordre	8 984 144,61 €	611 675,70 €	9 595 820,31 €
	réelles	17 353 300,50 €	12 609 500,00 €	29 962 800,50 €
	TOTAL	26 337 445,11 €	13 221 175,70 €	39 558 620,81 €
	Reprise des résultats antérieurs	4 630 137,36 €	22 403 968,45 €	27 034 105,81 €
	TOTAL	30 967 582,47 €	35 625 144,15 €	66 592 726,62 €
RESULTAT		0,00 €	21 278 163,14 €	21 278 163,14 €

Reste à financer par reprise sur le résultat antérieur = **5 755 942,67 €**

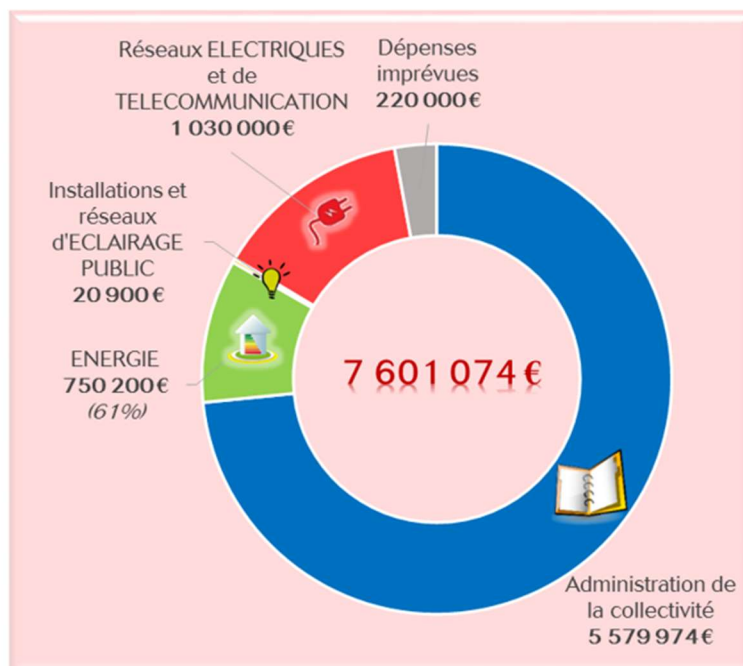
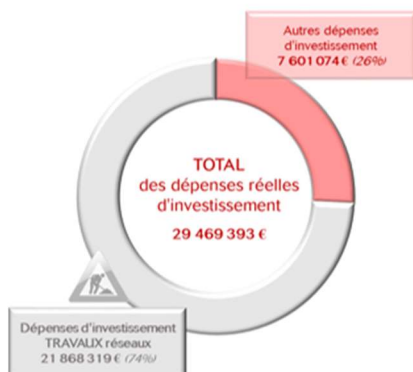


		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	<i>d'ordre</i>	1 498 189,30 €	8 097 631,01 €	9 595 820,31 €
	réelles	29 469 393,17 €	6 249 350,00 €	35 718 743,17 €
	TOTAL	30 967 582,47 €	14 346 981,01 €	45 314 563,48 €
Recettes	<i>d'ordre</i>	8 984 144,61 €	611 675,70 €	9 595 820,31 €
	réelles	17 353 300,50 €	12 609 500,00 €	29 962 800,50 €
	TOTAL	26 337 445,11 €	13 221 175,70 €	39 558 620,81 €
	Reprise des résultats antérieurs	4 630 137,36 €	22 403 968,45 €	27 034 105,81 €
	TOTAL	30 967 582,47 €	35 625 144,15 €	66 592 726,62 €
RESULTAT		0,00 €	21 278 163,14 €	21 278 163,14 €

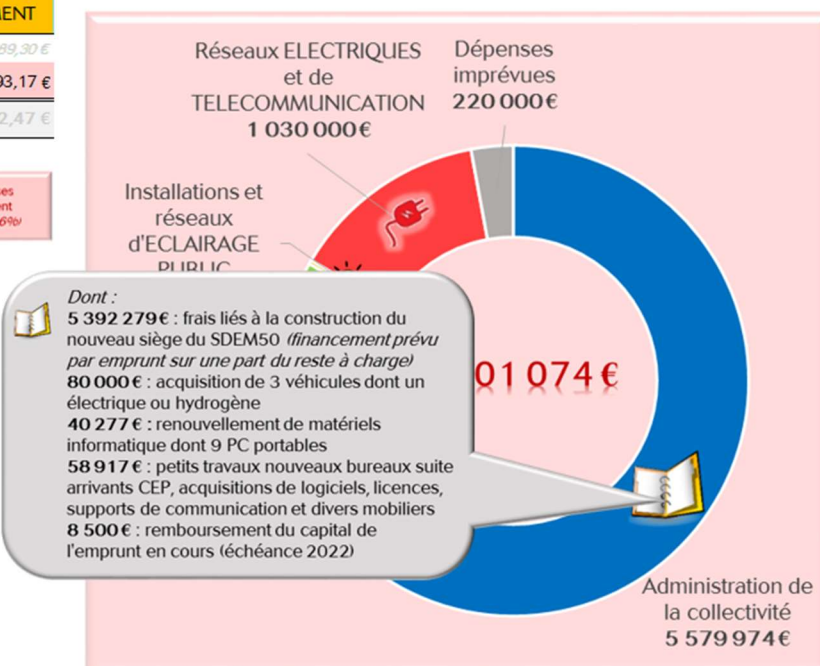
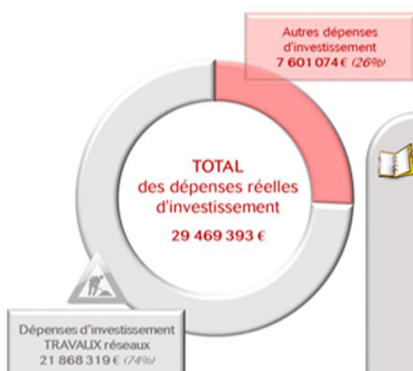
		INVESTISSEMENT
Dépenses	<i>d'ordre</i>	1 498 189,30 €
	réelles	29 469 393,17 €
	TOTAL	30 967 582,47 €
Recettes	<i>d'ordre</i>	8 984 144,61 €
	réelles	17 353 300,50 €
	TOTAL	26 337 445,11 €
	Reprise des résultats antérieurs	4 630 137,36 €
	TOTAL	30 967 582,47 €

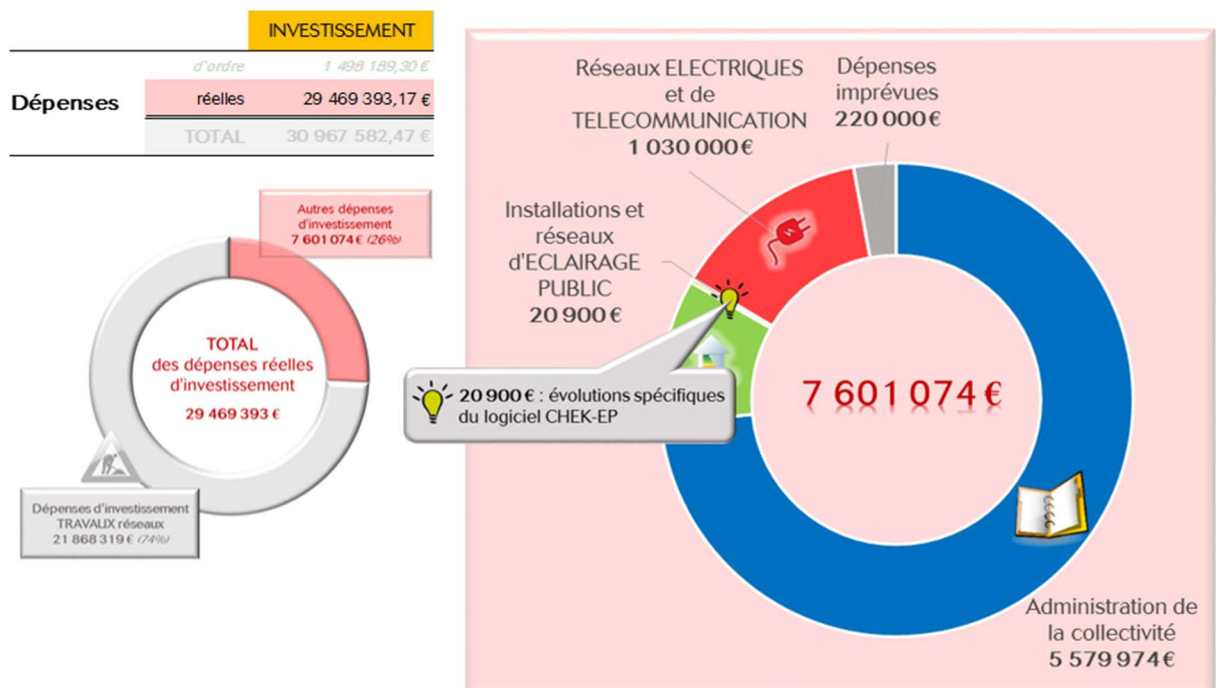
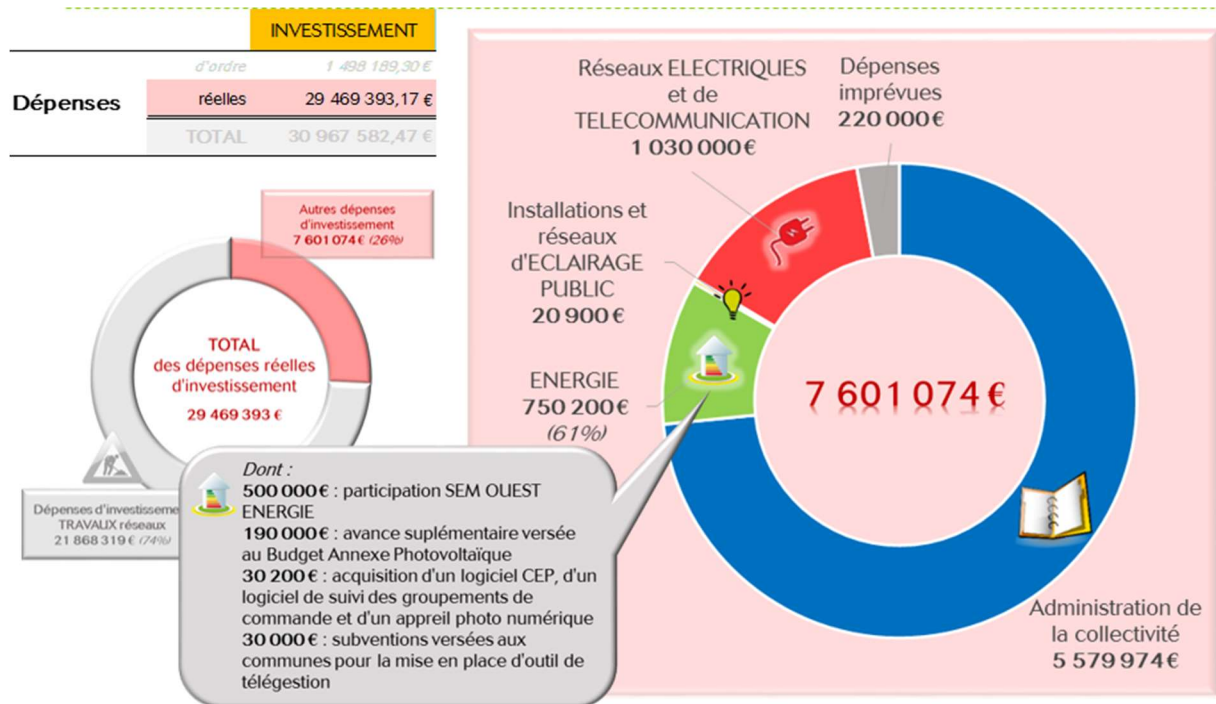


	INVESTISSEMENT
d'ordre	1 498 189,30 €
Dépenses réelles	29 469 393,17 €
TOTAL	30 967 582,47 €

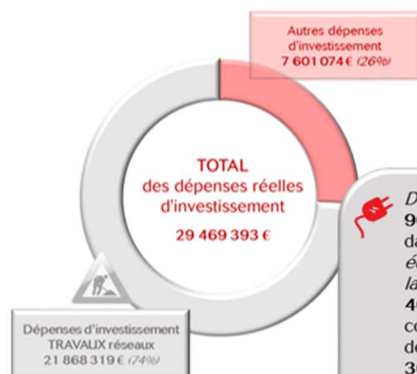


	INVESTISSEMENT
d'ordre	1 498 189,30 €
Dépenses réelles	29 469 393,17 €
TOTAL	30 967 582,47 €

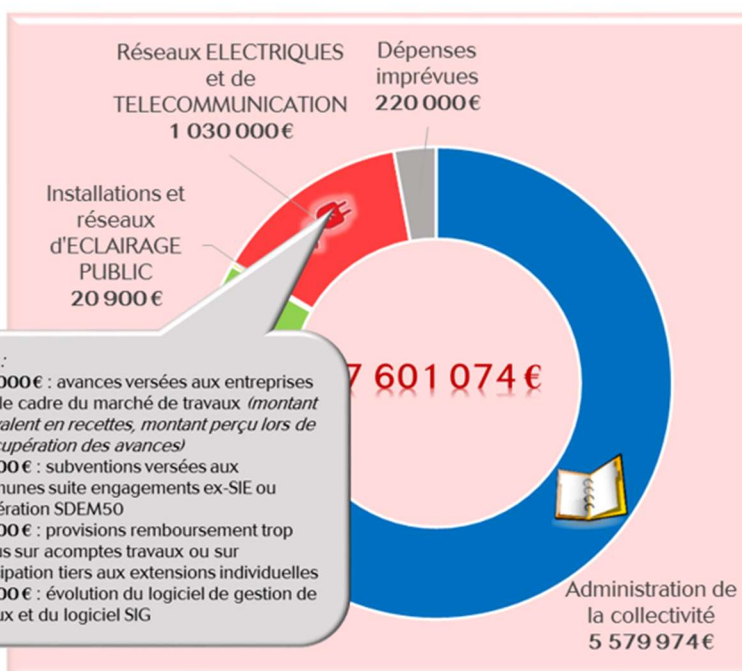




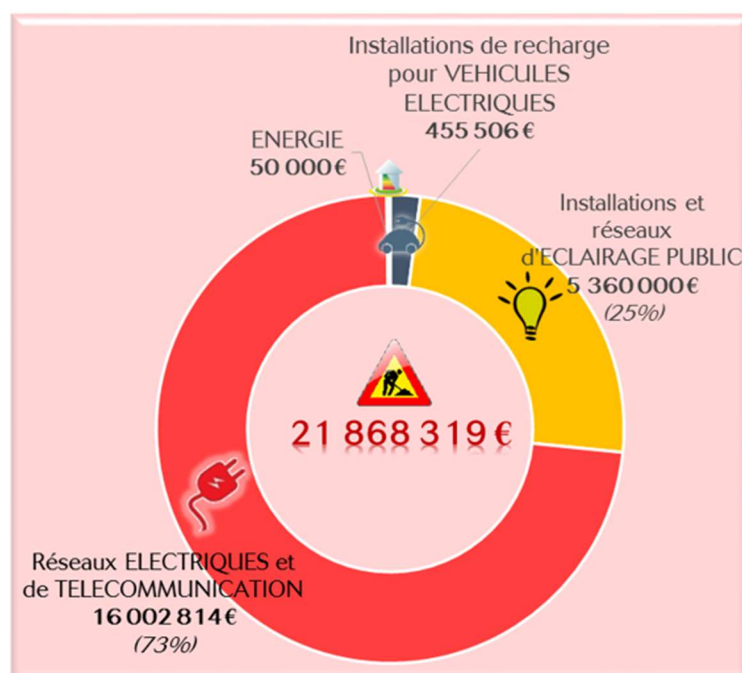
INVESTISSEMENT		
	d'ordre	1 498 189,30 €
Dépenses	réelles	29 469 393,17 €
	TOTAL	30 967 582,47 €

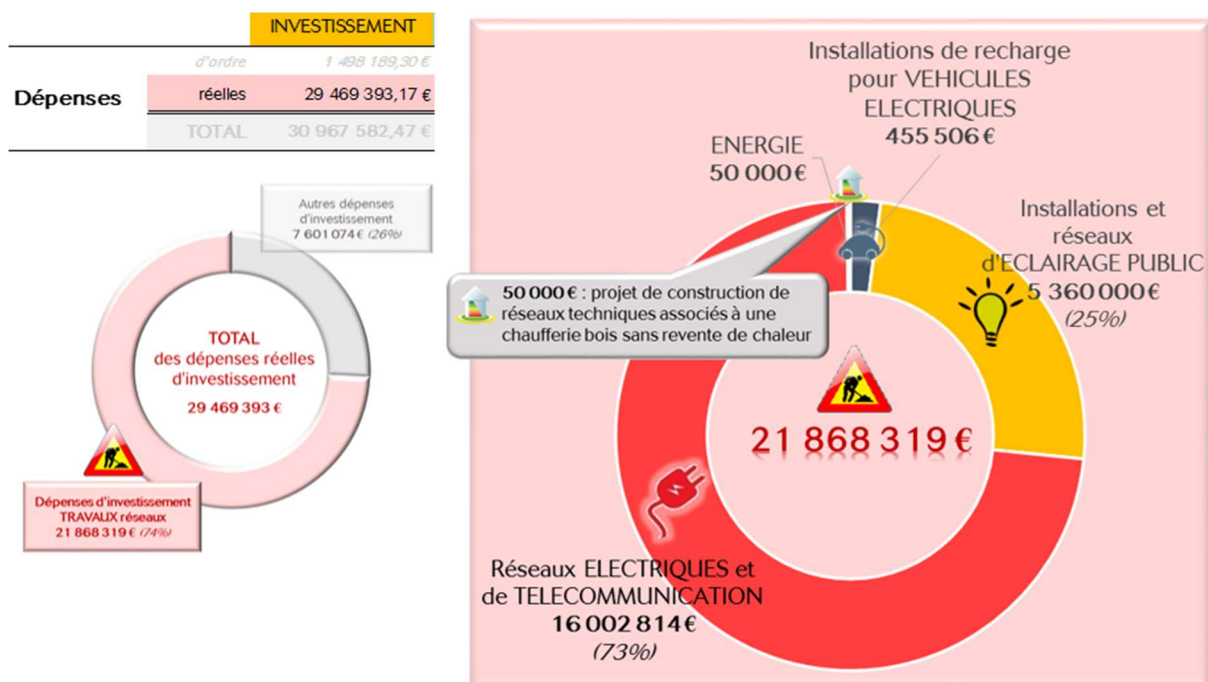
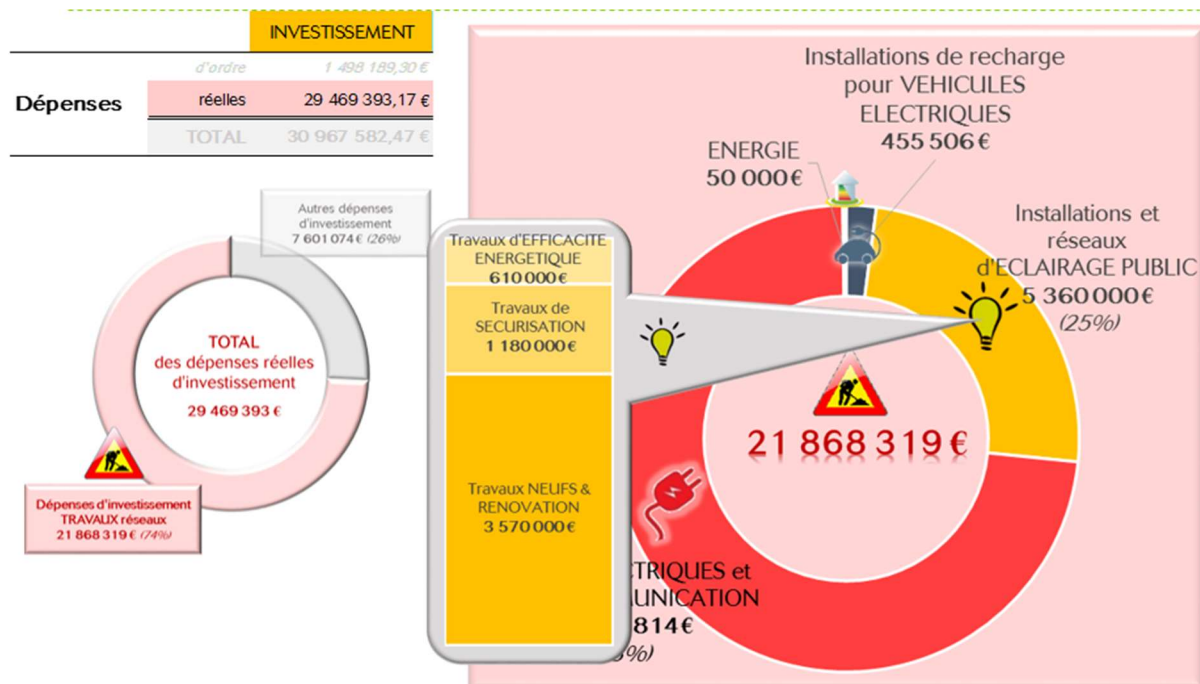


Dont :
900 000 € : avances versées aux entreprises dans le cadre du marché de travaux (montant équivalent en recettes, montant perçu lors de la récupération des avances)
40 000 € : subventions versées aux communes suite engagements ex-SIE ou délibération SDEM50
30 000 € : provisions remboursement trop perçus sur acomptes travaux ou sur participation tiers aux extensions individuelles
60 000 € : évolution du logiciel de gestion de travaux et du logiciel SIG

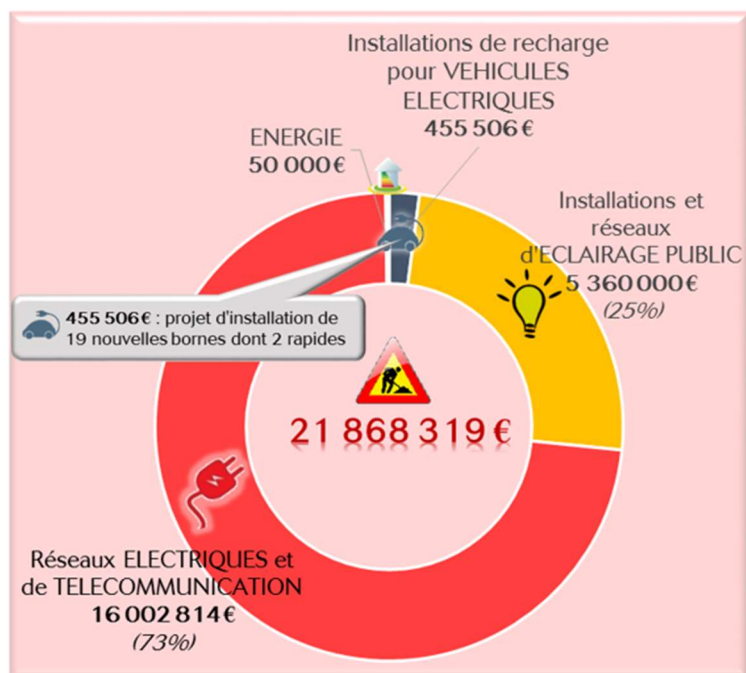


INVESTISSEMENT		
	d'ordre	1 498 189,30 €
Dépenses	réelles	29 469 393,17 €
	TOTAL	30 967 582,47 €





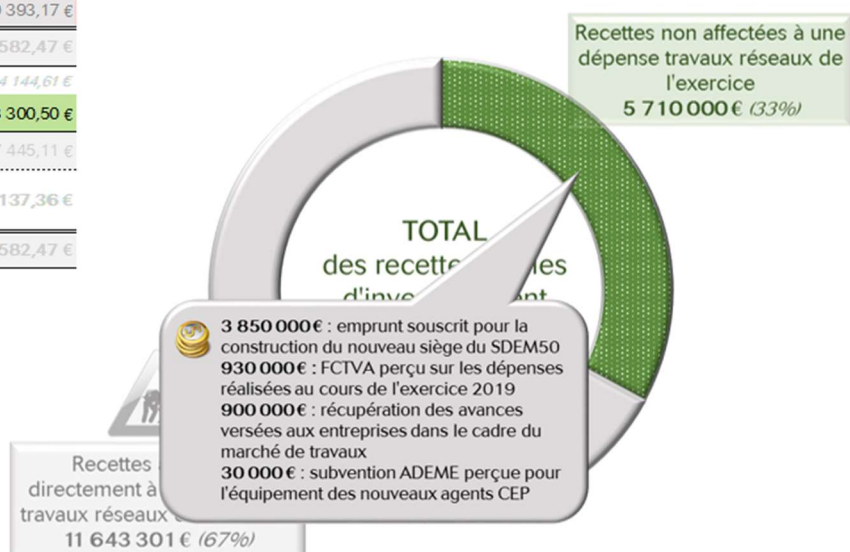
	INVESTISSEMENT	
	d'ordre	1 498 189,30 €
Dépenses	réelles	29 469 393,17 €
	TOTAL	30 967 582,47 €



	INVESTISSEMENT	
	d'ordre	1 498 189,30 €
Dépenses	réelles	29 469 393,17 €
	TOTAL	30 967 582,47 €
	d'ordre	8 984 144,61 €
	réelles	17 353 300,50 €
	TOTAL	26 337 445,11 €
Recettes	Reprise des résultats antérieurs	4 630 137,36 €
	TOTAL	30 967 582,47 €



INVESTISSEMENT		
Dépenses	d'ordre	1 458 189,30 €
	réelles	29 469 393,17 €
	TOTAL	30 967 582,47 €
Recettes	d'ordre	8 984 144,61 €
	réelles	17 353 300,50 €
	TOTAL	26 337 445,11 €
	Rapports des résultats antérieurs	4 630 137,36 €
	TOTAL	30 967 582,47 €



Nouveaux locaux AGNEAUX	
Coût global de l'opération	
Acquisition du terrain + frais notaire (coût réel)	223 000 €
Maîtrise d'Œuvre	500 000 €
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	65 000 €
Commissionnement énergétique	60 000 €
Indemnités concours architecte	40 000 €
Certification	25 000 €
SPS	8 000 €
Etude de sol	7 000 €
Contrôle technique	2 000 €
Construction + options (enrobé thermique et stores)	4 000 000 €
COUT TOTAL HT DE L'OPERATION	4 930 000 €
TVA 20% (hors terrain)	941 400 €
COUT GLOBAL TTC DE L'OPERATION	5 871 400 €
COUT GLOBAL TTC DE L'OPERATION arrondi avec provision	5 910 000 €



Plan de financement	
FCTVA	933 000 €
Subvention programme « IDEE innovation »	160 000 €
Reste à charge (RAC)	4 817 000 €

Proposition de financement	
Financement par fonds propres : 20% du RAC	967 000 €
Financement par emprunt : solde	3 850 000 €

PPI	2019 réalisé	2020 réalisé	Engagements reportés sur 2021	Crédits nouveaux 2021	TOTAL
Montant dépenses	258 831,01 €	260 428,40 €	538 279,24 €	4 854 000 €	5 911 539 €
Total BP 2021 = 5 392 279 €					
Montant recettes				3 850 000 €	3 850 000 €

Nouveaux locaux AGNEAUX

Coût global de l'opération

Acquisition du terrain
Maîtrise d'œuvre
Assistance à Maîtrise
Commissionnement
Indemnités concédées
Certification
SPS
Etude de sol
Contrôle technique
Construction + outillage

COÛT TOTAL
TVA 20% (hors SPS)

COÛT GLOBAL
COÛT GLOBAL arrondi avec précision

Plan de financement

FCTVA
Subvention programme « IDEE innovation » 160 000 €
Reste à charge (RAC) 4 817 000 €

Proposition de financement

Financement par **fonds propres : 20% du RAC** 967 000 €
Financement par emprunt : solde 3 850 000 €

Montant recettes 3 850 000 €

TOTAL 5 911 539 €

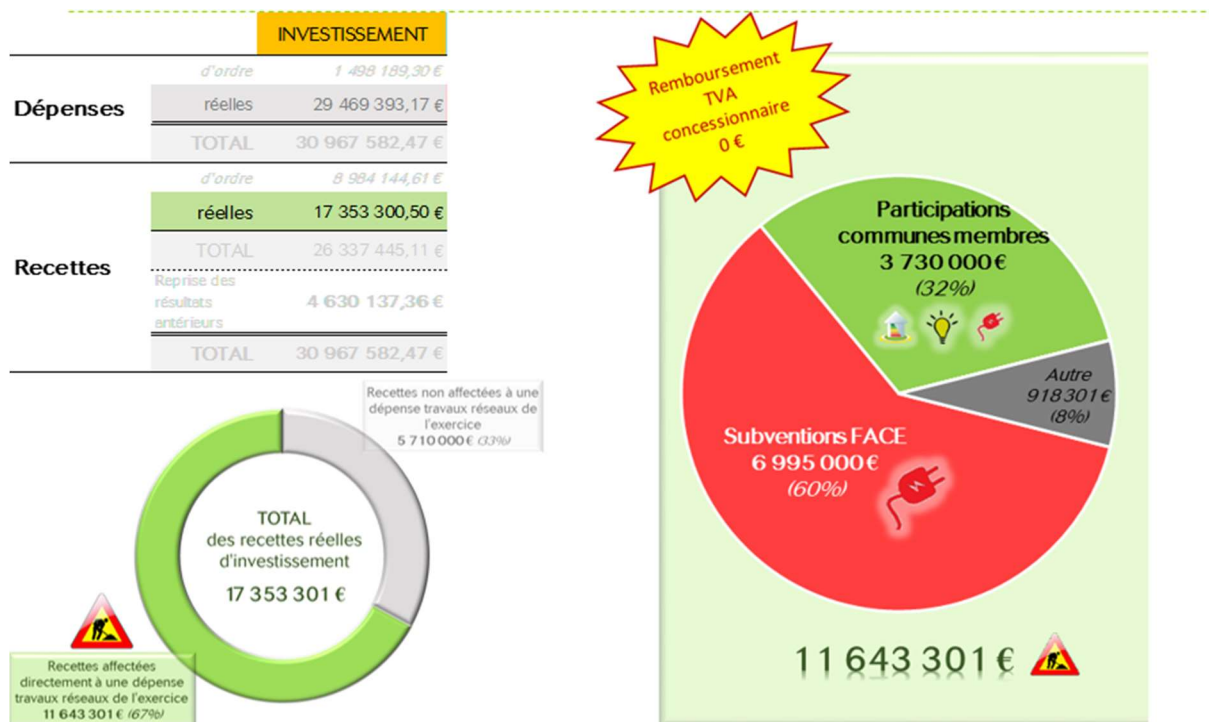
Repères

	Simulation (base CA 2020, après intégration de l'emprunt de 3 850 000 €)	Moyenne du bloc communal (source : finances des collectivités locales 2020)	Seuil de vigilance	Plafond (selon la loi de programmation des finances publiques pour 2018 à 2022)
Capacité de désendettement (nombre d'année nécessaire au remboursement de l'encours de dette si la collectivité y consacrait l'ensemble de son épargne brute)	0,6	4,8	10	12
Taux d'endettement (part représentée par l'encours de dette au regard des recettes réelles de fonctionnement)	32,7%	73,7%		

Comparaison du coût global de fonctionnement des locaux après intégration des charges d'intérêt de l'emprunt

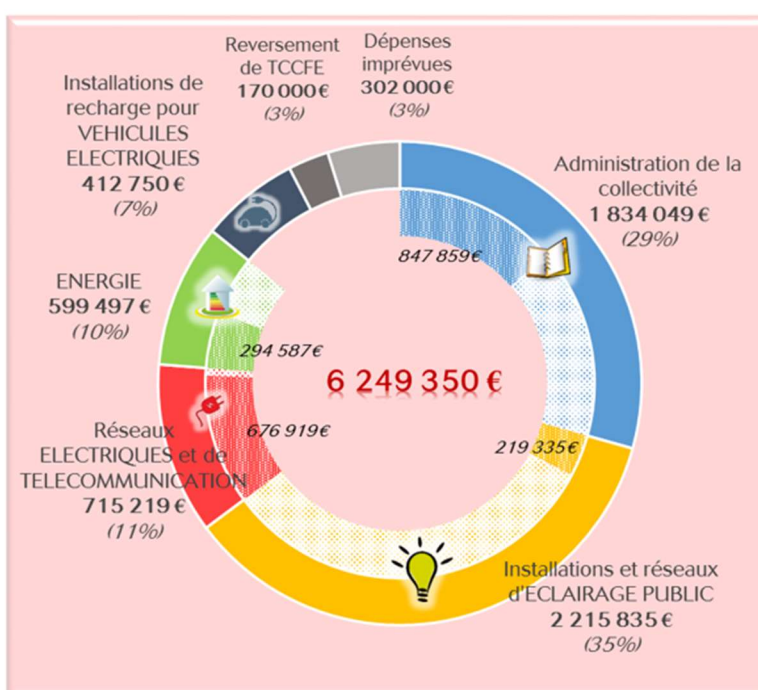
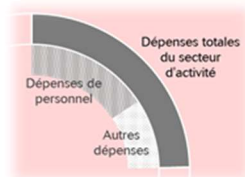
Postes de dépenses

	Locaux actuels SAINT-LO	Nouveaux locaux AGNEAUX	ECART
Coût global de fonctionnement annuel			
Eau / assainissement	550 €	1 000 €	
Electricité (conso bornes élec - auto conso pr le bât)	5 200 €	5 000 €	
Chauffage	9 300 €	0 €	
Entretien / maintenance	3 000 €	18 000 €	
Assurance	600 €	1 000 €	
Assurance dommage ouvrages (lissage sur 20 ans)	0 €	5 000 €	
Entretien espaces verts	0 €	10 000 €	
Taxes foncières (non bâti)	0 €	1 000 €	
Ménage	18 000 €	30 000 €	
COUT DE FONCTIONNEMENT ANNUEL	36 650 €	71 000 €	34 350 €
Loyer	73 200 €	0 €	
Intérêts d'emprunt moyens annuels (emprunt de 3 850 000 € sur 20 ans, taux fixe 1,5%)	0 €	30 675 €	
COUT DE FONCTIONNEMENT ANNUEL TOTAL	109 850 €	101 675 €	-8 175 €
COUT DE FONCTIONNEMENT ANNUEL par poste de travail			
Rappel : nb de postes de travail	34	57	
Coût de fonctionnement annuel total / poste de travail	3 231 €	1 784 €	

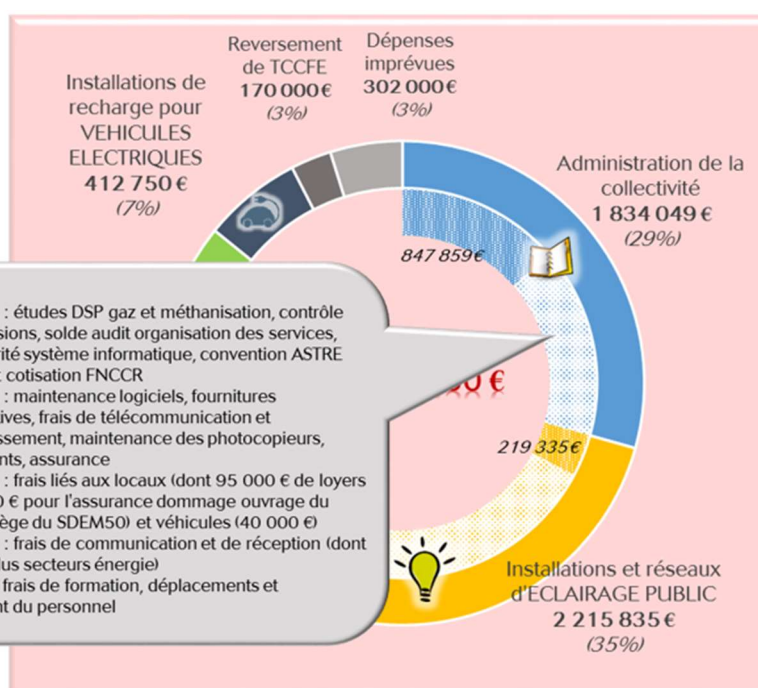
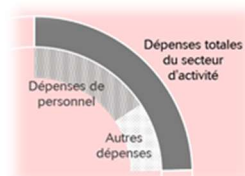


		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	d'ordre	1 498 189,30 €	8 097 631,01 €	9 595 820,31 €
	réelles	29 469 393,17 €	6 249 350,00 €	35 718 743,17 €
	TOTAL	30 967 582,47 €	14 346 981,01 €	45 314 563,48 €
Recettes	d'ordre	8 984 144,61 €	611 675,70 €	9 595 820,31 €
	réelles	17 353 300,50 €	12 609 500,00 €	29 962 800,50 €
	TOTAL	26 337 445,11 €	13 221 175,70 €	39 558 620,81 €
	Reprise des résultats antérieurs	4 630 137,36 €	22 403 968,45 €	27 034 105,81 €
	TOTAL	30 967 582,47 €	35 625 144,15 €	66 592 726,62 €
RESULTAT		0,00 €	21 278 163,14 €	21 278 163,14 €

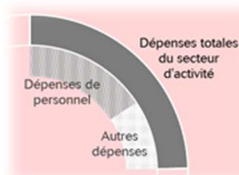
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	8 097 631,01 €
	réelles	6 249 350,00 €
	TOTAL	14 346 981,01 €
Recettes	d'ordre	611 675,70 €
	réelles	12 609 500,00 €
	TOTAL	13 221 175,70 €
	Reprise des résultats antérieurs	22 403 968,45 €
	TOTAL	35 625 144,15 €



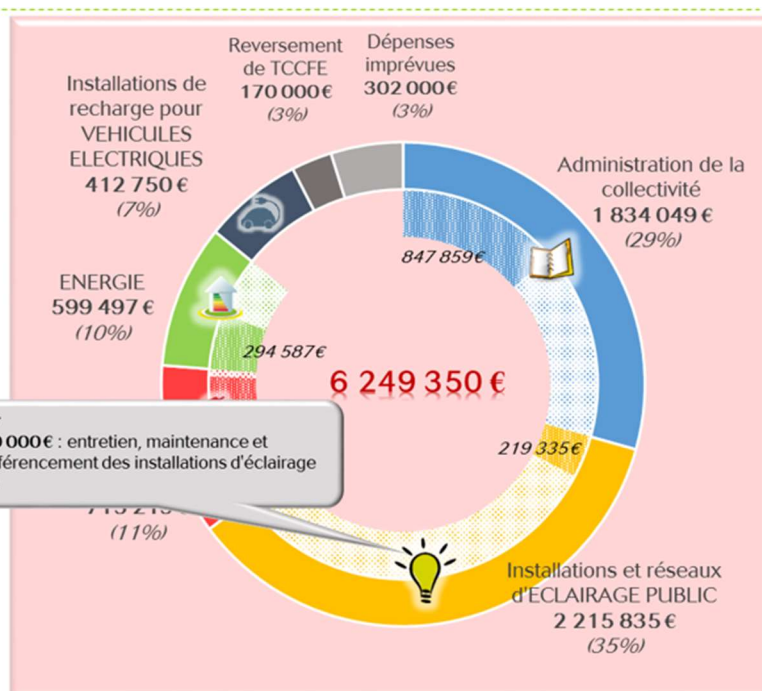
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	8 097 631,01 €
	réelles	6 249 350,00 €
	TOTAL	14 346 981,01 €
Recettes	d'ordre	611 675,70 €
	réelles	12 609 500,00 €
	TOTAL	13 221 175,70 €
	Reprise des résultats antérieurs	22 403 968,45 €
	TOTAL	35 625 144,15 €



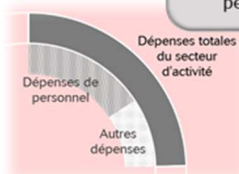
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	8 097 631,01 €
	réelles	6 249 350,00 €
	TOTAL	14 346 981,01 €
Recettes	d'ordre	611 675,70 €
	réelles	12 609 500,00 €
	TOTAL	13 221 175,70 €
	Reprise des résultats antérieurs	22 403 968,45 €
	TOTAL	35 625 144,15 €



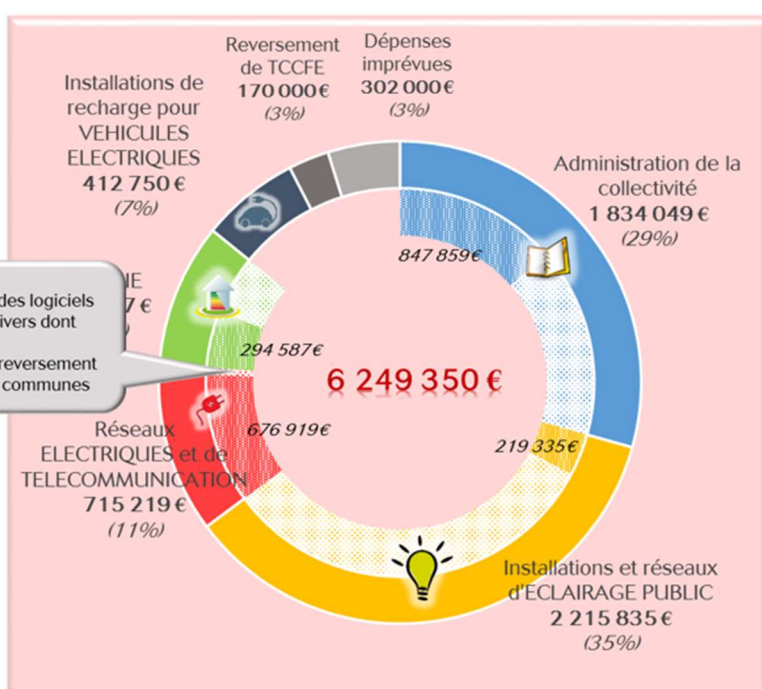
Dont :
 **1 960 000 €** : entretien, maintenance et géoréférencement des installations d'éclairage public



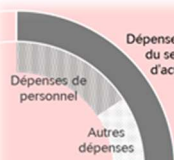
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	8 097 631,01 €
	réelles	6 249 350,00 €
	TOTAL	14 346 981,01 €
Recettes	d'ordre	611 675,70 €
	réelles	12 609 500,00 €
	TOTAL	13 221 175,70 €
	Reprise des résultats antérieurs	22 403 968,45 €
	TOTAL	35 625 144,15 €



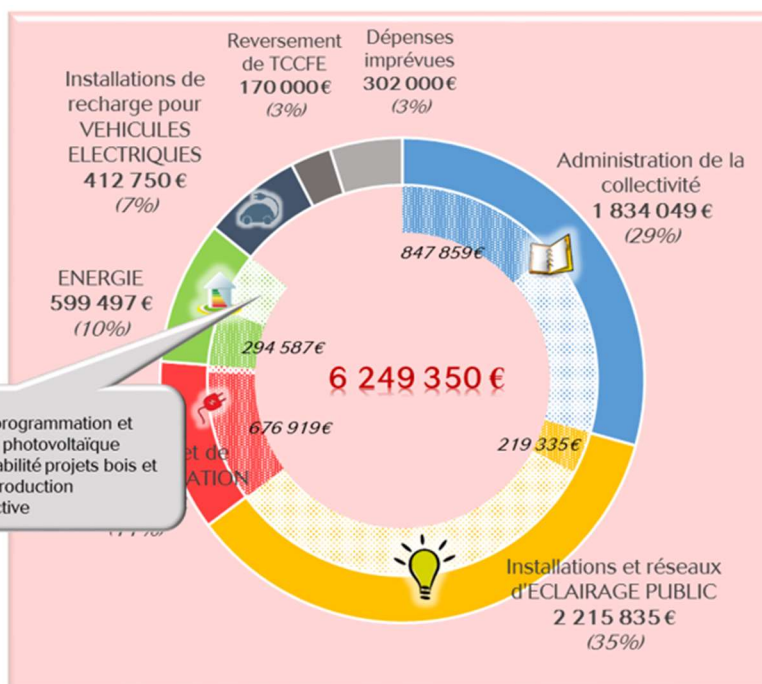
Dont :
 **32 800 €** : maintenance des logiciels métier et abonnements divers dont dict.fr
3 000 € : provision pour reversement pénalités entreprises aux communes



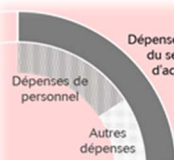
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	8 097 631,01 €
	réelles	6 249 350,00 €
	TOTAL	14 346 981,01 €
Recettes	d'ordre	6 116 75,70 €
	réelles	12 609 500,00 €
	TOTAL	13 221 175,70 €
	Reprise des résultats antérieurs	22 403 968,45 €
	TOTAL	35 625 144,15 €



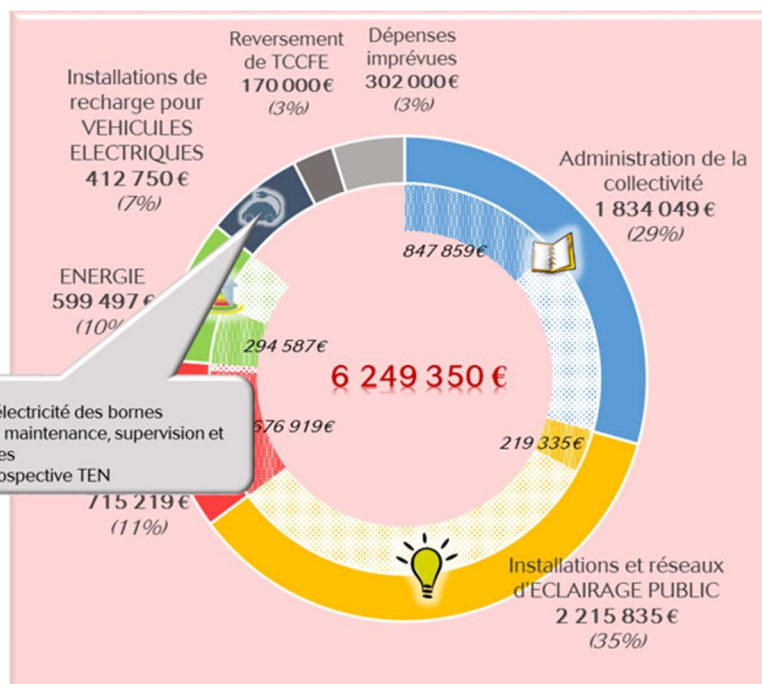
Dont :
 278 000 € : études programmation et exploitation potentiel photovoltaïque Chausey, études faisabilité projets bois et autoconsommation production photovoltaïque collective



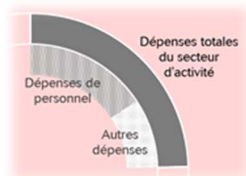
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	8 097 631,01 €
	réelles	6 249 350,00 €
	TOTAL	14 346 981,01 €
Recettes	d'ordre	6 116 75,70 €
	réelles	12 609 500,00 €
	TOTAL	13 221 175,70 €
	Reprise des résultats antérieurs	22 403 968,45 €
	TOTAL	35 625 144,15 €



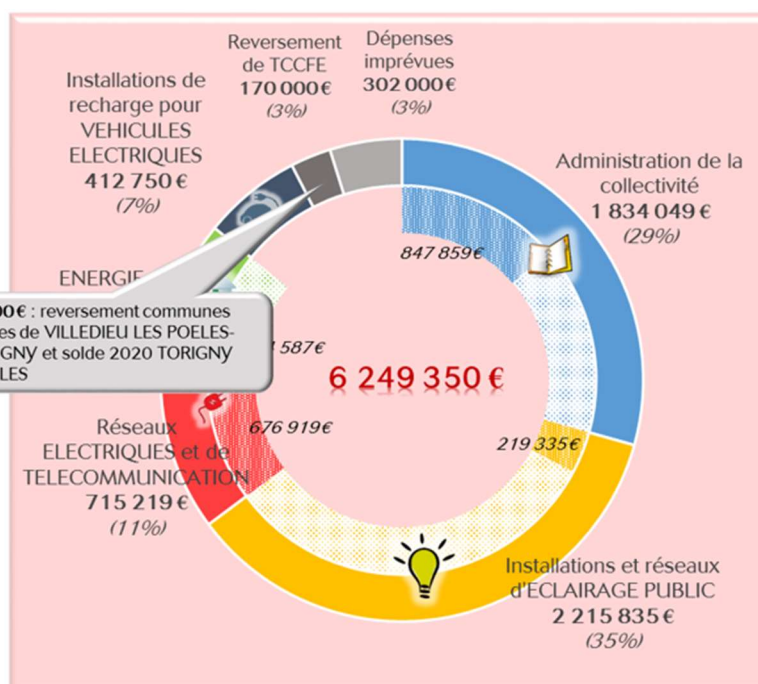
Dont :
 250 000 € : frais d'électricité des bornes
 150 000 € : frais de maintenance, supervision et réparation des bornes
 10 000 € : étude prospective TEN



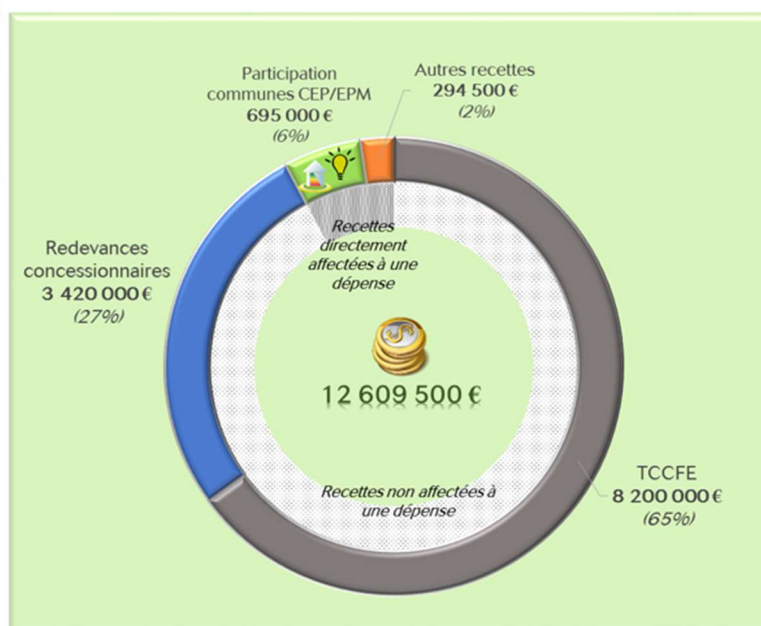
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	8 097 631,01 €
	réelles	6 249 350,00 €
	TOTAL	14 346 981,01 €
Recettes	d'ordre	611 675,70 €
	réelles	12 609 500,00 €
	TOTAL	13 221 175,70 €
	Reprise des résultats antérieurs	22 403 968,45 €
	TOTAL	35 625 144,15 €



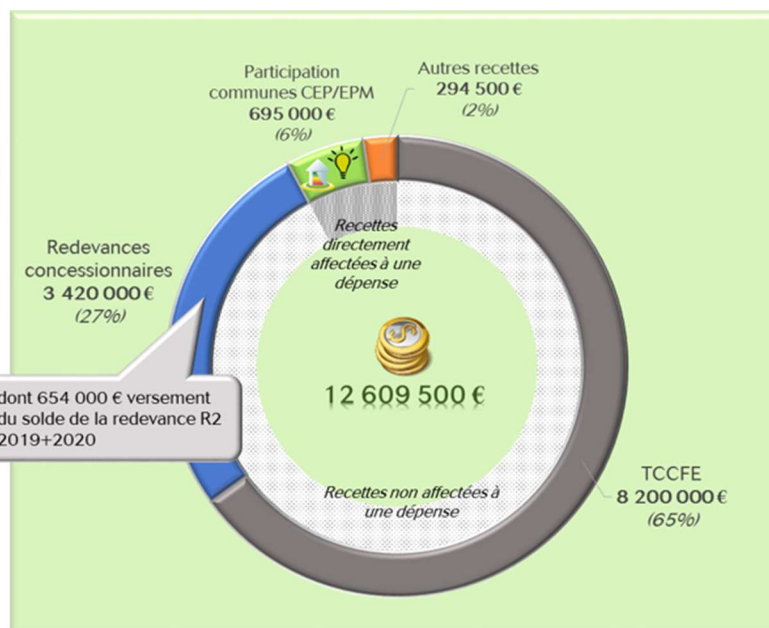
170 000 € : reversement communes nouvelles de VILLEDIEU LES POELES-ROUFFIGNY et solde 2020 TORIGNY LES VILLES



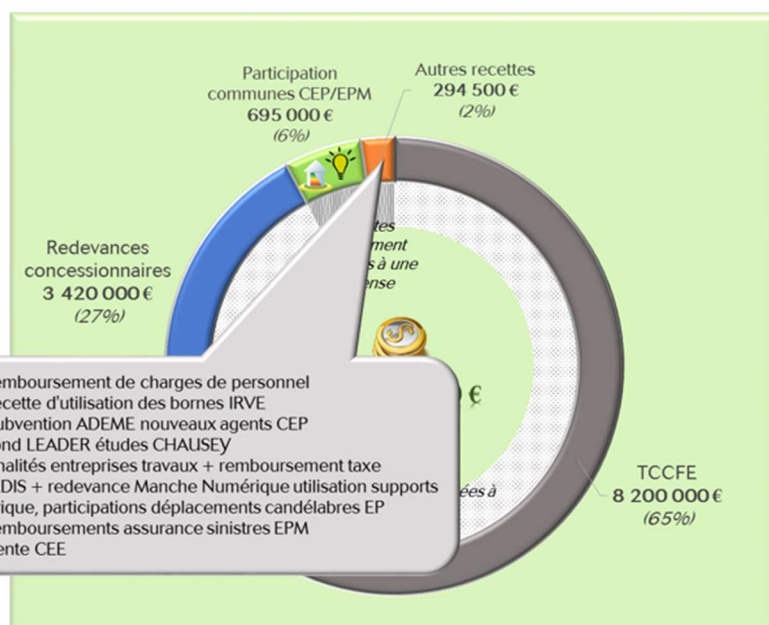
FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	8 097 631,01 €
	réelles	6 249 350,00 €
	TOTAL	14 346 981,01 €
Recettes	d'ordre	611 675,70 €
	réelles	12 609 500,00 €
	TOTAL	13 221 175,70 €
	Reprise des résultats antérieurs	22 403 968,45 €
	TOTAL	35 625 144,15 €



FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	8 097 631,01 €
	réelles	6 249 350,00 €
	TOTAL	14 346 981,01 €
Recettes	d'ordre	611 675,70 €
	réelles	12 609 500,00 €
	TOTAL	13 221 175,70 €
	Reprise des résultats antérieurs	22 403 968,45 €
	TOTAL	35 625 144,15 €

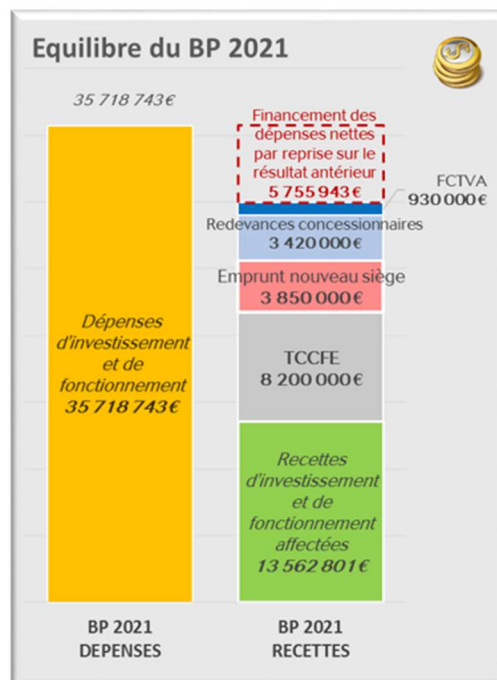


FONCTIONNEMENT		
Dépenses	d'ordre	8 097 631,01 €
	réelles	6 249 350,00 €
	TOTAL	14 346 981,01 €
Recettes	d'ordre	611 675,70 €
	réelles	12 609 500,00 €
	TOTAL	13 221 175,70 €
	Reprise des résultats antérieurs	22 403 968,45 €
	TOTAL	35 625 144,15 €



TOTAL		
Dépenses	d'ordre	9 595 820,31 €
	réelles	35 718 743,17 €
	TOTAL	45 314 563,48 €
Recettes	d'ordre	9 595 820,31 €
	réelles	29 962 800,50 €
	TOTAL	39 558 620,81 €
	Reprise des résultats antérieurs	27 034 105,81 €
TOTAL		66 592 726,62 €
RESULTAT		21 278 163,14 €

Reste à financer
par reprise sur le
résultat antérieur =
5 755 942,67 €



BP 2021 – Budget Annexe Photovoltaïque

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	d'ordre	35 000,00 €	74 000,00 €	109 000,00 €
	réelles	871 227,75 €	13 395,17 €	884 622,92 €
	TOTAL	906 227,75 €	87 395,17 €	993 622,92 €
Recettes	d'ordre	94 000,00 €	15 000,00 €	109 000,00 €
	réelles	671 683,31 €	52 370,00 €	724 053,31 €
	TOTAL	765 683,31 €	67 370,00 €	833 053,31 €
	Reprise des résultats antérieurs	140 544,44 €	20 025,17 €	160 569,61 €
	TOTAL	906 227,75 €	87 395,17 €	993 622,92 €
RESULTAT		0,00 €	0,00 €	0,00 €

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
<i>d'ordre</i>	35 000,00 €	74 000,00 €	109 000,00 €
Dépenses réelles	871 227,75 €	13 395,17 €	884 622,92 €
TOTAL	906 227,75 €	87 395,17 €	993 622,92 €
<i>d'ordre</i>	15 000,00 €	15 000,00 €	109 000,00 €
réelles	671 683,31 €	52 370,00 €	724 053,31 €
Financement du reste à charge des investissements PV	765 683,31 €	67 370,00 €	833 053,31 €
AVANCE remboursable apportée par le budget principal au BA01PV	190 000,00 €	17 000,00 €	207 000,00 €
<i>Dont :</i> 190 000 € avance du budget principal 481 683 € subvention REGION attendue pour les projets en cours	906 227,75 €	87 395,17 €	993 622,92 €
<i>Vente d'électricité produite par les 13 installations PV prévues en exploitation courant 2021</i>			
Année	Montant	Montant cumulé	
2018	380 000,00 €	380 000,00 €	
2019	125 000,00 €	505 000,00 €	
2020	0,00 €	505 000,00 €	
2021	190 000,00 €	695 000,00 €	

Avancement des projets d'installations photovoltaïques

PROJETS installations photovoltaïques	TRAVAUX		EXPLOITATION	
	Travaux terminés en 2020 ou antérieur	Prévisionnel travaux en 2021	Vente d'électricité en 2020	Prévisionnel vente d'électricité en 2021
AGON COUTAINVILLE - Salle de tennis	X		X	X
GOUVILLE SUR MER - Bâtiment communal	X		X	X
HAMBYE - Logement rue des écoles	X		X	X
JULLOUVILLE - Ecole	X		X	X
LES MOTIERS-D'ALLONNE - Ecole	X		X	X
PRETOT STE SUZANNE - Salle des fêtes	X		X	X
BRICQ/EN COTENTIN - Atelier technique	X			X
BRIX - Halle de stockage	X			X
COUTANCES - Gymnase ABC	X			X
HAUTEVILLE S/ MER - Centre équestre	X			X
LE LOREY - Ecole		X		X
MONTFARVILLE - Salle des fêtes		X		X
QUETTEHOU - Atelier		X		X
BLAINVILLE S/MER - Salle de convivia		X		
CAROLLES - Salle des fêtes		X		
CONDE SUR VIRE		X		
COUVILLE		X		
EROUDEVILLE - Salle des fêtes		X		
FLEURY		X		
GONNEVILLE LE THEIL		X		
HEMEVEZ - Gites communaux		X		
LA MEAUFFE		X		
LE GAND CELLAND - Ancien Presbytère		X		
LITHAIRE - Logements communaux		X		
MORTAIN		X		
PIROU - Salle Guillon		X		
QUETTREVILLE SUR SIENNE		X		
REVILLE		X		
ST HILAIRE DU HARCOUET - Complexe		X		
ST JEAN D'ELLE - ST JEAN DES BAISANT		X		

Nombre total de projets : 30

10	20	6	13
----	----	---	----

BP 2021 – Budget Annexe Réseaux de chaleur

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	d'ordre	80 000,00 €	60 000,00 €	140 000,00 €
	réelles	3 043 170,12 €	55 549,50 €	3 098 719,62 €
	TOTAL	3 123 170,12 €	115 549,50 €	3 238 719,62 €
Recettes	d'ordre	110 000,00 €	30 000,00 €	140 000,00 €
	réelles	2 150 900,45 €	77 110,00 €	2 228 010,45 €
	TOTAL	2 260 900,45 €	107 110,00 €	2 368 010,45 €
	Reprise des résultats antérieurs	862 269,67 €	8 439,50 €	870 709,17 €
	TOTAL	3 123 170,12 €	115 549,50 €	3 238 719,62 €
RESULTAT		0,00 €	0,00 €	0,00 €

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	d'ordre	80 000,00 €	60 000,00 €	140 000,00 €
	réelles	3 043 170,12 €	55 549,50 €	3 098 719,62 €
	TOTAL	3 123 170,12 €	115 549,50 €	3 238 719,62 €
Recettes	d'ordre	110 000,00 €	30 000,00 €	140 000,00 €
	réelles	2 150 900,45 €	77 110,00 €	2 228 010,45 €
	TOTAL	2 260 900,45 €	107 110,00 €	2 368 010,45 €
	Reprise des résultats	862 269,67 €		

Dont : 4 000 € remboursement de la part d'emprunt souscrit par la commune de Buais les Monts pour les équipements transférés

Financement du reste à charge des investissements RC

Année	Montant	Montant cumulé	Montant	Montant cumulé
2018	60 000,00 €	60 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2019	287 000,00 €	347 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2020	1 156 000,00 €	1 503 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2021	0,00 €	1 503 000,00 €	700 000,00 €	700 000,00 €

Dont : 700 000 € emprunt souscrit pour le financement des nouvelles opérations de travaux (répercussion du coût des intérêts d'emprunt dans le prix de vente de la chaleur) 1 450 900 € subventions DEPARTEMENT, REGION et ADEME attendues

AVANCE remboursable apportée par le budget principal au BA02RC

EMPRUNT souscrit directement par le BA02RC

25/03/2021

PROJETS réseaux de chaleur avec chaufferie bois	TRAVAUX		EXPLOITATION	
	Travaux terminés en 2020 ou antérieur	Prévisionnel travaux en 2021	Vente de chaleur en 2020	Prévisionnel vente de chaleur en 2021
BUAIS-LES-MONTS	X		X	X
HAMBYE		X		X
LESSAY		X		X
ST GERMAIN SUR AY		X		X
TESSY BOCAGE		X		X
COLITANCES		X		
JUVIGNY LES VALLEES		X		
Nombre TOTAL de projets	1	6	1	5
	7			

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *D'approuver le budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal*
- *D'approuver le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe « photovoltaïque »*
- *D'approuver le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe « réseau de chaleur ».*

Ressources Humaines

14. Création 2 postes CEP

Rapporteur : Monsieur BRAUD

Monsieur BRAUD rappelle que lors du Comité Syndical du 16/12/2020, les membres du Comité ont autorisé M. le Président à signer la convention de financement de deux postes CEP sur trois ans tel que proposé par l'ADEME.

Deux postes sont ainsi créés avec pour mission d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur plan d'action d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables sur leur patrimoine.

Le cadre statutaire est fixé en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *D'approuver la création de deux postes CEP*

Informations diverses

Réunions syndicales.

Monsieur BRAUD rappelle les dates des prochaines réunions syndicales :

Bureau Syndical :

- 10 juin 2021
- 30 septembre 2021
- 25 novembre 2021

Comité Syndical :

- 23 juin 2021
- 14 octobre 2021
- 09 décembre 2021

FNCCR.

Monsieur BRAUD indique que les élections se sont déroulées au sein de la FNCCR et que les représentants élus sont :

- Président : Monsieur Xavier PINTAT
- 1^{er} Vice-Président : Monsieur Guy HOURCABIE
- 2nd Vice-président : Monsieur Jean-Luc DUPONT
- 3^{ème} Vice-présidente : Madame Denise SAINT-PE
- ◆ Autres Vice-présidents :
 - Monsieur Patrick CHAIZE
 - Monsieur Jean-Noël LOURY
 - Monsieur Xavier NICOLAS
 - Madame Nathalie NIESON
 - Monsieur Hervé PAUL
- ◆ Secrétaire : Monsieur Antoine COROLLEUR
- ◆ Trésorier : Bernard FOURNIER
- ◆ 5 représentants Normands au Conseil d'administration :
 - Vice-Présidents du Conseil d'administration :
 - Monsieur Philippe AUVRAY (TE 61)
 - Monsieur Patrick CHAUVET (SDE 76)
 - Membres du Conseil d'administration :
 - Monsieur Jean-Claude BRAUD
 - Monsieur Xavier HUBERT (SIEGE 27)
 - Madame Catherine GOURNEY-LECONTE (SDEC)

 La commission consultative paritaire.

Monsieur BRAUD rappelle que s'est tenu le 26 mars 2021, la commission consultative paritaire en visioconférence.

Monsieur le Président précise que 25 délégués du SDEM50 et 25 délégués des EPCI ont été convoqués et que le quorum a été atteint.

Les chargés de mission de chaque EPCI ont présenté l'avancement de leurs PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial).

Il a été décidé de la création de groupes de travail et qu'une nouvelle réunion aurait lieu en fin d'année.

 Le territoire énergie Normandie (TEN).

Monsieur BRAUD indique que la réunion du territoire énergie Normandie (TEN), comprenant tous les syndicats Normands s'est déroulée le 30 mars 2021 en distanciel. La feuille de route du TEN (2021 – 2026) a été validée à cette occasion.

 Sondage pour les tablettes.

Monsieur BRAUD revient sur le sondage effectué auprès des élus du Comité Syndical afin de connaître leur appétence pour les outils numériques dans l'objectif de les doter, éventuellement, d'une tablette.

Monsieur BRAUD déclare que 60 délégués du Comité sur 70 ont répondu à ce questionnaire. Le panel est suffisamment important pour disposer d'une bonne représentation de la sensibilité des élus à l'outil informatique. Au vu des résultats, seuls 9 élus ne souhaitent pas de tablette (pas d'utilité ou déjà dotés).

Monsieur BRAUD préconise ainsi d'équiper uniquement ceux qui en ont l'utilité et qui ne sont pas dotés par ailleurs. Ainsi lors d'un prochain comité, les délégués seront questionnés pour recenser ceux qui auront besoin d'un équipement.

Monsieur BRAUD estime que l'acquisition de ce matériel permettra de réaliser chaque année une économie de 2 000 €/an en terme de coût d'impression et d'affranchissement.

 Délibérations du Bureau du 25/03/2021

Monsieur BRAUD rappelle les délibérations prises lors du Bureau Syndical du 25 mars 2021.

- Marché assurance dommages ouvrages futur siège du SDEM50
- Demande de subvention FONDS LEADER pour le futur siège

Fonds de concours pour la mise en œuvre de systèmes de télégestion

 Décisions du Président.

Monsieur BRAUD rappelle les décisions prises sur délégation au cours des mois de février et mars 2021 :

Décisions prises sur délégation	Date
Signature d'une convention d'adhésion au CEP avec la commune de MARCEY-LES-GREVES	18/02/2021
Signature d'un avenant au marché subséquent pour l'installation d'une centrale solaire à HEMEVEZ (augmentation de puissance)	18/02/2021
Signature d'une convention d'adhésion au CEP avec la commune de SAINT-SAUVEUR-VILLAGES	18/02/2021
Signature d'un contrat avec la Caisse d'Epargne pour la commande d'une carte achat pour le règlement des achats de proximité et à distance du SDEM50	16/03/2021

 Questions diverses

Monsieur HEURTIER-GUEGUEN souhaite savoir si le SDEM50 pourrait apporter une explication aux compteurs LINKY non communicants.

Monsieur DEBOISLOREY indique que pour que les compteurs LINKY soient communicants, il faut que le réseau soit équipé de concentrateurs. Parfois le réseau n'est pas encore équipé, le délai peut prendre quelques semaines ou quelques mois.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 heures 15.

Le PRÉSIDENT du SDEM50
Jean-Claude BRAUD

